LES

CONSERVATEURS

ET LA

POLITIQUE NATIONALE

DE 1878 A 1882

ST-HYACINTHE

Des Presses à Moteur Hydraulique du " Courrier."

1882

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

LES

CONSERVATEURS

ET LA

POLITIQUE NATIONALE

DE 1878 A 1882

ST-HYACINTHE.

Des Presses à Moteur Hydraulique du "Courrier."

1882

LIBERAUX ET CONSERVATEURS.

En 1873, le peuple enlevait les rênes du pouvoir aux conservateurs, pour les remettre entre les mains des libéraux qui, depuis longtemps, faisaient toutes sortes de charges contre les gouvernements conservateurs.

On pouvait s'attendre à des merveilles de la part de gens qui n'avaient jamais manqué une occasion d'accuser les conservateurs de malhonnêteté, ou tout au moins de gaspillage.

Lorsqu'ils se présentèrent devant les électeurs en 1878, voici quel dossier valut une défaite ignominieuse au parti libéral.

1. Les libéraux devaient être *économes*. En quatre années, ils ont augmenté la dette nationale de $34,-665,000, sans nous donner un équivalant en capital.

2. Les libéraux devaient diminuer les dépenses d'administration suivant les besoins du pays. Sans égard aux déficits qu'ils ont eus, ils ont augmenté les dépenses.

3. Le nombre d'employés sous le régime conservateur était trop considérable, suivant les libéraux. Ils n'ont pas laissé cependant d'ajouter 90 nouveaux employés à Ottawa et, près de 2,000 dans la puissance.

4. M. Mackenzie avait crié aux jobs, quant il était chef de l'opposition. C'est sous son régime que l'on a vu :

« L'achat, sans autorisation du parlement, de

50,000 tonnes de lisses d'acier, d'une maison dont le frère de M. Mackenzie, faisait partie. Perte, par baisse des prix, transport, non emploi et rouille des lisses : $1,616,889.

b La construction de l'écluse du fort Francis, profonde de 7 pieds, pour vaincre une chute de 200 pds. Perte $250,000.

c Les jobs Foster : explorations, lisses de fer payées mais non livrées, tout cela pour un tracé qui fut abandonné. Perte : $109,000.

d Achats de terrains au fameux terminus de la Kaministiquia. Perte : $51,000. Achat au même endroit d'une bicoque de $1,500, portant le nom pompeux d'Hotel Neebing ; payé $5,000. Perte $3,500.

e Le job du Canal Lachine. Perte : connue.

5. M. Mackenzie et les siens ont pratiqué comme suit l'indépendance du parlement qu'ils avaient prêchée dans l'opposition.

Payé à

MM. Jones & Vail, députés, pour impressions.....	$24,478
M. Anglin, orateur, " " 1877.	21,159
M. Norris, M.P., transport de lisses d'acier ; profit	42,000
M. Bannatyne, M.P., pour provisions(76-77).....	34,395
M. Cunnigham, M.P. " " " ".....	4,015
M.McLeod, M.P. [Intercolonial].....	8,000
MM. Laflamme, Jetté & Cie, M.P., profits dans le job du canal.....	44,000
Total payé à des députés.....	$178,047

6. Les libéraux criaient à la corruption et aux manœuvres frauduleuses dans les élections. Ce sont eux qui ont inventé : 1. La fameuse trappe de Ste-Anne; 2. Le *big push* que G.Brown proposait de donner, dans sa lettre à l'hon. M. Simpson, président de la banque d'Ontario. Ces purs, en cinq ans, ont perdu

audelà de 30 sièges sur contestations d'élections; les mandataires ont été déclarés coupables *de corruption*, par eux ou par leurs agents.

7. Les chefs libéraux se donnaient comme des amis sincères du peuple. Ils ont tour-à-tour, *sauf de rares exceptions*, déserté leur poste, à la première occasion, pour se créer une grasse retraite.

	Salaires.
Sir A. A. Dorion, Juge en Chef.....	$6,000
L'Hon. D. A. MacDonald, lieut.-gouv. d'Ontario....	10,000
L'Hon. Jos. Cauchon, lieut.-gouv. de Manitoba.....	8,000
L'Hon. D. Laird, lieut. gouv. de Keewatin..... ..	7,000
L'Hon. L. Letellier, lieut.-gouv. de Québec.....	10,000
L'Hon. W. Ross, collecteur des douanes.....	3,000
Le Juge Fournier.....	7,000

MM. Edgar, Stirton, Wood, Richard, etc., etc.

8. Quand il n'y a plus eu de places disponibles, ils ont changé le mode d'application de la loi d'inspection des poids et mesures. Ils ont créé des inspecteurs spéciaux au lieu de se servir, comme les conservateurs le voulaient, des inspecteurs du revenu. Et leurs officiers, par leur façon d'agir ont rendu odieuse dans l'application une loi très juste et très nécessaire. La seule mise en opération de cette loi, a coûté, grâce aux libéraux, la somme de $94,584 — [Voir Etat 24 sess. 1879].

9. Encore pour favoriser des amis, M. Mackenzie, en arrivant au pouvoir, demandait de *nouvelles* soumissions pour travaux sur le canal Welland. Ces nouvelles soumissions furent plus élevées que celles faites aux conservateurs de $249,449. Et, faute de n'avoir pas accepté les plus basses soumissions, pour les sections 5, 7, 13 et 14, octroyées à des amis, M. Mackenzie fit encore perdre au pays une somme de $126,008.

10. En 1870 M. Mackenzie trouvait le nombre de ministres trop élevé ; M. Blake se scandalisait de voir un ministre sans portefeuille adjoint au cabinet. Cependant M. Mackenzie n'a pas diminué le nombre de ministres. Le nombre de ministres, de 13 qu'il était, a été porté à 14. Et M. Blake ne s'est pas fait scrupule d'être ministre sans portefeuille.

11. Les libéraux disaient nos affaires dans un état affreux. A peine étaient-ils depuis un an au pouvoir que nos surplus ont été changés en déficits. Nous avions eu, depuis la confédération, $10,186,288 de surplus ; *en mettant les choses au mieux*, pour eux, ils nous ont enfoncé de $2,664,539.

12. Nos libéraux de la province de Québec s'étaient toujours donnés comme les ennemis de la taxe. Une fois au pouvoir ils ont augmenté les taxes de $3.000,000. Ils augmentaient les droits sur des choses qu'il nous est impossible de produire, comme le thé, le café, et pour lesquelles une augmentation de droits équivaut nécessairement à une augmentation de prix.

Aujourd'hui, ce sont les conservateurs qui se présentent devant les électeurs.

Voyons maintenant ce qu'ils ont fait de 1878 à 1882.

1. La dette ne devait être augmentée que suivant nos besoins. Elle a été augmentée de $12,405,593 ; mais l'actif a été augmenté en même temps de $16,417,489 [Tableau XIX & XXIII, Comptes Publics 1881]. Et au 1er juillet 1882 la dette sera diminuée de $1,300,000 [Hansard 1882, page 270].

2. L'ordre devait être ramené dans nos finances. Après moins de quatre années de pouvoir, le cabinet de Sir John A. Macdonald, en mettant les choses au

pis pour lui, a $5,319,518 de surplus, toute déduction faite de nos déficits (Grand Tableau XXV, Comp. Pub. 1881).

3. L'intérêt de notre dette était trop élevé. Les conservateurs l'ont fait baisser, en moyenne, de près d'un demi pour cent ; en chiffres ronds, ils sauvent au pays par année, en intérêts seulement $630,000 (Tableau XIX. C. Pub. 1881).

4. Les conservateurs avaient promis au peuple de remanier le tarif de manière à donner une protection efficace au pays. La promesse a été exécutée, et les libéraux sincères ont approuvé, sans restrictions, *la Politique Nationale.* Nous en examinerons plus loin les résultats.

5. Ils devaient mener à bonne fin l'entreprise du Pacifique. En dépit des efforts mesquins des libéraux, ils ont réussi à remettre cette entreprise gigantesque à une puissante compagnie, qui, en moins de deux ans, a fait progresser le Manitoba plus rapidement, toutes proportions de temps gardées, que l'Ouest des Etats-Unis. Le gouvernement en un jour, pourrait, s'il voulait vendre maintenant une partie de ses terres, payer de suite au Pacifique les $25,000,000 qu'il lui a accordés. La grande idée de Sir George Cartier est réalisée par son émule Sir John A. MacDonald.

6. Les conservateurs avaient promis l'abolition de la loi de faillite. Elle est abolie depuis le 4 mars 1880 (Bill Colby).

7. Les conservateurs avaient promis de diminuer les frais de l'inspection des poids et mesures. La diminution moyenne, par année, est de $2,550.98 [Voir plus loin].

8. Les conservateurs avaient promis de diminuer les *dépenses contrôlables.* Ils ont dépensé en moyenne, pour chacune des trois dernières années de 1879 à 1881, $20,889 de moins que les libéraux (Voir plus loin).

9. Les conservateurs avaient blâmé l'imposition de droits sur le thé et le café. Ils viennent de les enlever. Le dégrèvement est commencé.

10. Les conservateurs avaient promis une plus ample protection aux cultivateurs et aux manufacturiers de tabac canadien. Les droits ont été augmentés sur les tabacs étrangers et diminués sur le tabac canadien; la culture et la vente en feuilles du tabac canadien sont parfaitement libres ; les droits sur sa fabrication sont diminués.

Toutes les promesses des conservateurs ont été remplies.

Les libéraux ont manqué à tous leurs engagements

Le résultat a été pour les libéraux :

1. La perte de presque toutes les élections partielles qui ont eu lieu de 1874 à 1878.

2. Leur majorité diminuée de plus de moitié *pendant même* la durée du parlement.

3. Une défaite ignominieuse aux élections de 1878, par un déplacement de 160 voix.

Le résultat temporaire pour les conservateurs a été

1. L'augmentation de leur majorité pendant le parlement.

2. L'approbation de la politique nationale par un grand nombre de leurs adversaires.

Et le résultat final sera, nous en avons le ferme espoir, LA VICTOIRE EN 1882, AUSSI COMPLETE QUE LA VICTOIRE DU 17 SEPTEMBRE 1878.

C'est aux électeurs de juger. Qu'ils lisent les lignes qui suivent ; tous les chiffres que nous donnons sont officiels. Nous citons toujours les autorités pour que chacun puisse aller à la source au besoin.

LES DEPENSES SOUS LES CONSERVATEURS.

I

Nous trouvons dans une feuille volante, publiée par les libéraux, pour les élections prochaines, une méthode injuste et illogique de comparer les dépenses des libéraux avec celle des conservateurs.

On compare une année des libéraux (1877-78) avec une année des conservateurs (1880-81.)

Nous adoptons une autre méthode pour prouver que sur les dépenses contrôlables, les conservateurs ont dépensé, de 1879 à 1881, une somme de $20,889.42 par année, de moins que les libéraux pendant leurs cinq années d'administration.

Nous comparons la moyenne des dépenses des libéraux de 1873-4 à 1877-8, à la moyenne des dépenses des conservateurs de 1878–79 à 1880-81.

Cette méthode est la plus rationnelle parce que, en la suivant, l'on n'est pas exposé à charger au compte d'une année des circonstances exceptionnelles, qui ne se rencontreraient pas dans une autre année qui servirait comme terme de comparaison.

Disons d'abord que les comptes publics sont divisés en trois parties.

1ère. Division.—Intérêts et administration de la dette, et subsides aux provinces. Cette division ne comprend pas ce qu'on est convenu d'appeler des dépenses contrôlables.

2ème. Division.—Dépenses ordinaires, administration, etc., etc.

3ème. Division.—Déductions sur le revenu, c'est-à-dire, frais encourus pour la perception de nos revenus.

Ces deux dernières divisions comprennent des dépenses éminemment contrôlables.

Pour prouver ce que nous venons d'avancer, nous allons d'abord établir pour les deux dernières divisions des comptes publics, le total, et ensuite la moyenne des dépenses des libéraux de 1874 à 1878. Nous donnerons en regard les dépenses des conservateurs, de 1879 à 1881.

Tous ces chiffres sont tirés du grand tableau No. XXV des comptes publics de 1881.

Déductions sur le revenu.

Libéraux.	Par année.	Moyenne pour 5 années
1874	4,736,442.28	
1875	4,719,654,78	
1876	4,796,238.91	
1877	5,194,896.64	
1878	5,301,124.20	
Total	24,748,356.81	4,949,671.36

Conservateurs	Par année.	Moyenne pour 3 années
1879	5,561,162.19	
1880	5,227,113.89	
1881	5,683,153.15	
Total	16,471,429.23	5,490,476.40
Augmentation des conservateurs		540,805.04

Dépenses ordinaires.

Libéraux

	Par année.	Moyenne pour 5 années.
1874	8,324,076.17	
1875	7,868,690.04	
1876	8,569,774.11	
1877	6,835,078.18	
1878	6,542,510.27	
Total	38,140,128.77	7,628,025.75

Conservateurs.

	Par année.	Moyenne pour 3 années
1879	6,941,577.70	
1880	6,963,852.79	
1881	7,293,563.35	
	21,198,993.84	7,066,331.28

Economie des conservateurs..... 561,694.47

Nous avons donc prouvé ce qui suit :

La moyenne des dépense des libéraux, par année, pour les dépenses ordinaires, a été plus élevée que la nôtre de..... $561,694.47

La moyenne des dépenses des conservateurs pour les déductions sur le revenu, a été plus élevée que celle des libéraux de..... 540,805.04

Or, comme les dépenses ordinaires, et les déductions sur le revenu forment toutes les dépenses contrôlables, *les conservateurs ont donc économisé par année, une somme moyenne de*..... 20,889.43

depuis que le peuple leur a remis le pouvoir en mains aux élections du 17 septembre 1878.

Voici maintenant deux tableaux qui donnent en détail les augmentations ou les diminutions moyennes qu'ont faites les conservateurs. Nous suivons toujours la même méthode de comparaison.

Tableau des augmentations ou des diminutions dans les dépenses ordinaires. Chiffres tirés du grand tablean No. XXV des Comptes Publics de 1881.

Dépenses Ordinaires.	Années 73-74 à77-78 $	cts.	Années 78-79 à80-81 $	cts	Moyenne des dépenses annuelles des Libéraux. $	cts.	Moyenne des dépenses annuelles des Conservat'rs. $	cts.	Augmentation annuelle des Conservateurs. $	cts.	Diminution annuelle des Conservat'rs. $	cts.
1. Gouvernement civil.....	4,270,509	48	2,675,734	79	854,101	89	891,911	59	37,809	70	.....	...
2. Administration de la justice	2,631,051	72	1,736,165	45	526,210	34	578,721	81	52,511	47	.....	...
3. Police.....	146,350	39	37,015	90	29,270	07	12,338	63	.....	...	16,931	44
4. Pénitenciers.....	1,656,431	29	886,230	44	331,286	25	295,410	14	.....	...	35,876	11
5. Législation.....	3,197,593	95	1,957,488	47	639,518	79	652,496	15	12,977	36	.....	...
6. Institutions scientifiques....	480,308	05	318,192	39	96,061	61	106,064	13	10,002	52	.....	...
7. Arts, Agriculture, Statistiq.	256,712	69	110,544	60	51,342	53	36,848	20	.....	...	14,494	33
8. Recensement.....	76,653	98	127,033	56	15,330	79	42,344	52	27,013	72	.....	...
9. Immigration et Quarantaine	1,541,831	39	646,241	39	308,366	27	215,413	79	.....	..	92,952	48
10. Hôpitaux de la Marine	306,349	15	165,451	84	61,269	83	55,150	61	.....	...	6,119	21
11. Pensions.....	448,684	64	307,072	65	89,736	92	102,357	55	12,620	62	.....	...
12. Fonds de retraite...	454,784	15	388,685	95	90,956	83	129,561	98	38,605	15	.....	...
13. Milice et Défense.....	4,138,438	97	2,134,718	34	827,687	79	711,572	78	.....	...	116,115	01
14. Travaux Publics.....	7,793,436	46	3,204,285	90	1,558,687	29	1,068,095	30	.....	...	490,591	99

15. Service à la vapeur par voie de mer et à l'intérieur...	2,272,409	65	1,213,651	25	454,481	93	404,550	41	.....	...	49,931	51
16. Phares et service côtier.....	2,506,409	03	1,317,595	46	501,281	80	439,198	48	.....	...	62,083	32
17. Pêcheries.....	440,625	88	249,041	96	88,125	17	83,013	99	.....	...	5,111	18
18. Inspect. des bateaux à vap.	62,962	08	37,160	87	12,592	41	12,386	95	.....	...	205	46
19. " Cies d'Assurance.	24,123	15	27,648	60	4,824	63	9,216	20	4,391	57	.....	...
20. Divers....	461,321	42	395,250	48	92,264	28	131,750	16	39,485	87	.....	...
21. Octrois aux Sauvages.....	1,340,992	56	1,988,937	18	268,198	51	662,979	06	394,780	54	.....	...
22. Terres fédérales	859,374	20	307,322	24	171,874	84	102,440	74	.....	...	69,434	09
23. Troupe fédérale à Manitoba	465,492	40	.....	...	93,098	48	.....	...	.....	...	93,098	48
24 Police à Cheval du Nord-O.	1,590,198	98	967,524	12	318,039	79	322,508	04	4,468	24	.....	...
25. Organisation du Territoire du Nord-Ouest.....	37,965	16	.....	...	7,593	03	.....	...	.....	...	7,593	03
26. Tracé de la frontière, Et-U.	379,046	13	.....	...	75,809	22	.....	...	.....	...	75,809	22
27. " " Ontario	2,430	00	.....	...	486	00	.....	...	.....	...	486	00
28. Approvisionnements militai.	144,906	00	.....	...	28,981	20	.....	...	.....	...	28,981	20
29. Remise de droits de douanes années précédentes.....	69,330	02	.....	...	13,866	00	.....	...	.....	...	13,866	00
30. Fonds de secours des colons, Manitoba	83,405	80	.....	...	16,681	16	.....	...	.....	...	16,681	16
Totaux.....	38140128	77	21198993	84	7,628,025	75	7,066,331	28	634,666	79	1,196,361	26
					7,066,331	28					634,666	79
					561,694	47					561,694	47

Tableau des augmentations et des diminutions dans les déductions sur le revenu (frais de perception des revenus). (Voir grand tableau des Comptes Publics de 1881)

Déductions sur le Revenu.	Libéraux. 73-74 à 77-78		Conservat'rs. 78-79 à 80-81		Moyenne des dépenses annuelles des libéraux.		Moyenne des dépenses annuelles des conservate'rs		Conservateurs. Augmentation annuelle		Conservateurs. Diminut. annuelle.	
	$	cts.	$	cts.	$	cts.	$	cts.	$	cts.	$	cts.
1. Douanes	3,498,114	31	2,153,541	83	699.622	86	1,717,847	27	18,224	41	.....	...
2. Accise	1,050,730	49	677,926	67	210,146	09	225,975	55	15,829	46	.....	...
3. Poids et Mesures	377,325	33	218,742	26	75,465	06	72,914	08	.....	...	2,550	98
4. Inspection des principaux produits canadiens	3,705	96	2,163	61	741	19	721	20	.....	...	19	99
5. Falsification des aliments	13,470	23	24,833	49	2,694	04	8,277	83	5,583	79	.....	...
6. Inspection et mesurage de bois	349,551	85	140,401	56	69,910	37	46,800	52	.....	...	23,109	85
7. Postes	7,961,208	85	5,479,352	89	1,592,241	77	1,826,450	96	234,209	19	.....	...
8. Travaux Publics	11,397,021	24	7,714,271	06	2,279,404	24	2,571,423	68	292,019	44	.....	...
9. Petits Revenus	97,228	55	60,195	86	19,445	71	20,065	28	619	57	.....	...
	24,748,356	81	16,471,429	23	4,949,671	36	5,490,476	40	566,485	86	25,680	82
							4,949,671	36	25,680	82		
Augmentation							540,805	04	540,805	04		

Il faut, en toute justice, dire que, dans les dépenses ordinaires, les libéraux ont eu à leur charge les six derniers items du premier tableau, tandis que sous les conservateurs, il n'a été rien dépensé pour les mêmes objets. Mais ces montants ne forment qu'une dépense annuelle de $143,416.61.

Mais d'un autre côté les conservateurs, dans les déductions sur le revenu, ont eu à dépenser des montants additionnels bien plus considérables que ceux des libéraux dans les dépenses ordinaires. En voici quelques exemples :

Sur l'item No. 8, Travaux publics, il apparait une augmentation de $292,019.44 sous le régime conservateur. Les travaux publics comprennent l'exploitation des chemins de fer. Mais le gouvernement conservateur a exploité en 1879-80 et 1880-81, près de 400 milles de chemins de fer de plus que sous les libéraux. Voici quelques détails :

En 1877-78, sous M. Mackenzie (Voir rapport du ministre des Travaux Publics), le gouvernement n'exploitait que les chemins de fer suivants :

	Milles.
Intercolonial	720
Ile du Prince-Edouard	198
Windsor Branch	32
Total	950

Et en 1880-81, les conservateurs avaient à exploiter 1,300 milles de chemin de fer répartis comme suit (Voir pages XII et XIII rapport du Ministre des Chemins de Fer et Canaux).

	Milles.
Intercolonial	840
Pacifique, (10 mois)	229
Ile du Prince-Edouard	199
Embranchement de Windsor	32
Total	1300

En 1879-80 on exploita sur l'Intercolonial, 111 milles de chemin de plus qu'en 1878 ; en 1880-81 126 milles de plus qu'en 1878 (Voir Etat No. 81*b* sess. 1882). A $2,000, moyenne de frais d'exploitation par mille (ce montant est au-dessous de la vérité), cela fait pour l'année 1879-80 des dépenses additionnelles de $222,000 et pour 1880-81 des dépenses additionnelles de $252,000.

Répartis sur trois années, ces montants donnent une moyenne de dépenses de $158,000 que les libéraux n'ont pas eu à faire.

L'embranchement de Pembina, qui n'était pas exploité par le gouvernement du temps des libéraux, puisqu'il n'a été transféré au gouvernement que le 10 février 1880, a couté [voir pages iii 122 et ii 258 public accounts 1880]:

En 1879–80.....	$ 78,892
En 1880–81.....	236,945
Total.....	$315,837

Ceci ajoute encore à la moyenne des conservateurs pour trois ans, une dépense de $105,279, que les libéraux n'ont pas eu à faire.

Donc: Chemin de fer Intercolonial.....	158,000
Embranchement de Pembina.....	105,279

Voilà une somme annuelle de ..... $263,279 que les libéraux n'ont pas eu à dépenser, et qui diminue d'autant l'augmentation de $540,805 que nous avons reconnue dans les déductions sur le revenu.

Sur l'item No. 7, Postes, on trouve encore une augmentation annuelle de $234,209, parfaitement justifiée par le nombre de nouveaux bureaux de poste créés dans les provinces, et surtout au Nord-Ouest. En 1878, on ne comptait que 66 bureaux de poste

dans Manitoba, Keewatin et le Nord-Ouest. Il y en a aujourd'hui 160. Les malles parcouraient alors dans ces provinces 136,000 milles ; elles ont parcouru, en 1881, 440,000 milles. Ajoutons encore la distribution gratuite des lettres, etc., etc.

A présent, revenons à la première division des comptes publics.

Ici, et c'est tout naturel, la dette nationale s'étant élevée, les intérêts sur la dette ont été plus considérables ; de même pour le fonds de l'amortissement.

Frais de dette et subventions.

		Moyenne.
Libéraux.		
1874	10,255,798 30	
1875	11,124,726.22	
1876	11,122,359.09	
1877	11,489,326.95	
1878	11,659,523.78	
Total	55,651,734.34	11,130,346.86
Conservateurs.		
1879	11,952,641.67	
1880	12,659,667.77	
1881	12,525,837.92	
Total	37,138,147.36	12,379,382.45
Augmentation par les conservateurs...		1,249,035.59

Voici un autre tableau qui démontre que l'augmentation est due *uniquement* à l'augmentation des intérêts, de l'amortissement et des frais de service de la dette.

Tableau des augmentations et des diminutions dans les frais de la dette et les subventions aux provinces. Vr. grand tableau No. XXV des comptes publics de 1881.

Frais de Dette et Subvention	Années 73-74 à 77-78 $	cts.	Années 78-79 à 80-81 $	cts.	Moyenne des dépenses annuelles des libéraux. $	cts.	Moyenne des dépenses annuelles des conservat'rs. $	cts.	Augmentation annuelle par les conservateurs. $	cts.	Diminution annuelle par les conservateurs. $	cts.
Intérêt sur la dettepublique	32,562,239	37	22,562,747	77	6,512,447	87	7,520,915	92	1,008,468	05	.....	...
Frais d'administration.....	998,550	38	739,598	25	199,710	07	246,532	75	46,822	68	.....	...
Fonds d'amortissement.....	3,666,766	25	3,453,818	18	733,353	25	1,151,272	72	417,919	47	.....	...
Prime, escompte et change	101,445	38	52,854	78	20,289	07	17,618	26	.....	...	2,670	81
Subvention aux provinces.	18,322,732	96	10,329,128	38	3,664,546	59	3,443,042	79	.....	..	221,503	80
	55,651,734	34	37,138,147	36	11,130,346	86	12,379,382	45	1,473.210	20	224,174	61
							11,130,346	86	224,174	61		
							1,249,035	59	1,249,035	59		

$630,000 *d'Economies sur les Intérêts.*

Il faut remarquer que si Sir L. Tilley n'eut pas obtenu pour ses emprunts un taux d'intérêt moins élevé que celui que nous payions sous ses prédécesseurs, l'augmentation des dépenses sur la dette eût été bien plus considérable. Il a fait plus : il a payé des emprunts dus en Canada, portant 6 p. c. d'intérêt, avec des emprunts négociés à 4 p. c. en Angleterre.

Voici quelle diminution, Sir Tilley a opérée dans le taux de l'intérêt. Vr. tableau XXI comptes publics de 1881.

Moyenne du taux de l'intérêt.

Sous les libéraux.	*moyenne p. c.*	*Sous les conservateurs.*	*Moyenne p.c.*
1874 p.c. 5.23		1879 p. c. 4.57	
1875 " 4.95		1880 " 4.45	4.48
1876 " 4.84	4.89	1881 " 4.44	
1877 " 4.74			
1878 " 4.73	——	Réduction du taux	
	4 89	de l'intérêt....	41
			4.89

Cette réduction équivaut par année en chiffres ronds à $630,000. Le montant en vaut bien la peine. Et, l'intérêt sur les emprunts payables à Londres n'est plus que de $4.43 pour cent (Page XIV C. Pub. 1881).

Récapitulation.

Le fonds consolidé de la puissance pour les dépenses,c'est-à-dire la réunion des dépenses de la dette, des dépenses ordinaires et des déductions sur le revenu, se compare comme suit, toujours d'après la même méthode [Vr. grand tableau No. XXV C. Pub. 1881.]

Libéraux 74 à 78		Conservateurs 79 à 81	
par année.	Moyenne pour 5 ans	par année	Moyenne
1874...23,316,316			
1875...23,713,071			
1876...24,488,372			
1877...23,519,301			
1878...23,503,158			
118,540,218	23,708,044		
1879.....		24,455,381	
1880.....		24,850,634	
1881.....		25,502,554	
Augmentation des		74,808,570	24,936,190
conservateurs..	1,228,146		
	24,936,190		24,936,190

Cette augmentation de $1.228,146 a pour seule cause, les augmentations du chapitre de la dette,dont les dépenses sont incontrôlables.

Voici le tableau résumé des augmentations et diminutions comparées des libéraux et des conservateurs, sur le fonds consolidé.

Dépenses des années 1879 *à* 81 *comparées à* 1874 *à* 1878

	Augmentation.	Diminution.
1. Dette et subventions.....	1,249,035,59	
2. Dépenses ordinaires.....		561,694.47
3. Déductions sur le revenu...	540,805.04	
	1,789,840.63	561,694.47
	561,694.47	
Augmentation nette du fonds consolidé.....	1,228,146.16	

Si l'on considère que nous n'avons pu nous exempter de dépenser pour la dette (dépense *incontrôlable*)..... 1,249,035.59

Si l'on considère de plus que l'augmentation nette sur le fonds consolidé n'est que de.....	1,228,146.16
Il ressort encore que nous avons économisé, sur la moyenne des dépenses des libéraux, par année, depuis 1879 à 1881.....	20,889.43

DETTE ET TRAVAUX PUBLICS.

II

Les gouvernements conservateurs ont augmenté la dette ; mais ils ont, en même temps, augmenté dans une plus grande proportion notre capital actif. Les libéraux au contraire ont augmenté la dette,dans une proportion plus grande que le capital actif.

On ne peut pas faire, à un gouvernement plus qu'à un individu, un reproche bien grave en l'accusant de s'endetter; si l'on ne prouve pas en même temps qu'à cette augmentation de dettes, il ne correspond pas une valeur réelle au montant des dettes contractées.

Un homme qui emprunte 100 piastres, doit pour ne pas s'appauvrir employer ces $100 et les faire représenter soit en travail, soit en propriétés.

Il en est de même d'un gouvernement, avec cette différence près, qu'un gouvernement devant toujours avoir, par ses revenus, de quoi faire face aux dépenses qui ne sont pas imputables au compte du capital, il lui faut conséquemment employer tous ses emprunts à faire des travaux qui augmentent sa propriété territoriale, à moins de circonstances exceptionelles, qui, par exemple, se sont présentées lorsque le gouvernement, de 1872 à 1874, assumait de payer $20,452,340 des dettes des provinces [Voir 36 Vict. C. 30 & al].

Si donc un gouvernement dans un temps donné n'augmente pas sa propriété territoriale d'un montant égal à sa dette, il s'appauvrit.

De 1867 à 1873, les conservateurs avaient toujours équilibré les finances de manière à ne pas prendre sur le capital pour payer les dépenses courantes, soit intérêts, soit frais d'administration. Nous avions toujours eu, de 1867 à 1874, des surplus qui nous avaient servi à augmenter la propriété territoriale comme suit, en sus de l'augmentation des emprunts (Vr. Tableau XXIII comptes publics de 1881) :

1867 68	545,714
1868-69	411,838
1869-70	1,320,681
1870-71	4,173,621
1871-72	3,417,995
1872 73	2,202.929
1873-74	1,705 256
	$13,778,034

Le pays après avoir tenu compte de ce qui représentait en propriété le total de ses emprunts, trouvait donc son capital augmenté d'une somme de $13,778,034, représentée de même par des propriétés territoriales.

On ne nous a jamais reproché sérieusement d'avoir alors porté la dette de $75,728,641 à $108,324,964 (Vr. Tableau XIX des comptes publics de 1881] ; mais il est bon de faire remarquer que dans cette augmentation de $32,596,323 est comprise la somme

* Note.—En parlant des dépenses, nous avons donné l'année 1873-74 aux libéraux, puisqu'ils avaient le contrôle de ces dépenses ; mais quant à l'augmentation de la propriété territoriale, il n'en est pas de même ; les travaux à faire au compte du capital étant toujours donnés d'avance, les augmentations de 1873-74 ont été déterminées par les conservateurs.

de $20,452,340, que nous avons payé pour les provinces.

L'augmentation réelle de la dette n'a donc été que de..... $12,143,983

Nous donnons maintenant le détail de ce qui avait été porté à l'actif capital du pays depuis 1867 jusqu'à 1873-74, année pendant laquelle les conservateurs perdirent le pouvoir [Voir Tableau XXIII des comptes publics de 1881].

En travaux publics.....	$3,672,663
Sur l'Intercolonial.....	17,937,735
Sur le Pacifique.....	1,391,619
Nord-Ouest.....	2,920,000
	$25,922,017

C'est-à-dire que si d'un coté nous nous étions endettés, de 1867 *à* 1874 *de*.....	$12,143,983
Nous nous étions enrichis de.....	25,922,017
Les conservateurs ont donc valu au pays une somme de.....	13,778,034

Procédons de la même manière pour les années d'administration libérale.

La dette nette [tableaux XIX et XXIII comptes publics 1881] a été portée du 1er juillet 1874 au 1er juillet 1879 à..... $142,990,187

Elle était au 1er juillet 1874 de.....	108,324,964
Augmentation.....	34,665,223
Propriété territoriale augmentée par les travaux sur le Pacifique.....	11,052,615
Travaux sur l'Intercolonial.....	5,283,963
En travaux publics.....	17,645,983
Total.....	33,982,561

Les libéraux ont donc augmenté notre dette, en cinq ans de.....	34,665,223
Et notre capital n'a été augmenté que de.....	33,982,561
Différence de.....	682,062

qui a servi à faire face aux dépenses ordinaires, les revenus ne suffisant plus.

On voit ici la différence entre un bon et un mauvais gouvernement. L'un administre de manière à augmenter son actif; l'autre est obligé d'entamer son capital pour faire face à ses dépenses.

Les conservateurs ramenés au pouvoir le 17 septembre 1878, remanièrent le tarif de façon à changer cet état de choses.

Voici les résultats obtenus :

Du 1er juillet 1879 au 1er juillet 1881, la dette a été portée de.....	$142,990,187
A.....	155,395,780
Augmentation de.....	12,405,593

La propriété territoriale a été augmentée comme suit, pendant la même période :

Travaux publics.....	4,413,035
Pacifique.....	9,013,026
Intercolonial.....	2,656,747
Terres publiques.....	334,681
	16,417,489
Si l'on déduit l'augmentation de la dette.....	12,405,593
On trouve que les conservateurs ont de nouveau enrichi le pays, et cela au montant de.....	4,011,896

Bien plus : Sir L. Tilley a déclaré en chambre, le 8 mars dernier [voir *Hansard* page 270].

Que la dette nette, qui était au 1er juillet 81 de	155,395,780
sera diminuée au 1er juillet 1882 à.....	154,085,910
Diminution de.....	1,309,870

Et que les travaux faits et portés à notre actif pour les premiers six mois de l'année courante se montaient au 31 décembre 1881 à.....	3,531,139
Ce qui ajouté au chiffre donné plus haut.....	4,011,896
Porte à.....	$8,852,905

l'augmentation d'actif que nous ont procuré nos surplus depuis l'arrivée au pouvoir de Sir John A. MacDonald en octobre 1878.

Electeurs, songez-y bien !

Les conservateurs nous ont enrichi en deux ans et demi de $8,852,905.

Les libéraux nous avaient appauvri en cinq ans de $682,662.

SURPLUS ET DEFICITS.

Cette augmentation de richesse territoriale est facile à expliquer.

Sous les gouvernements conservateurs, ce sont les surplus qui ont été appliqués à nous enrichir.

Sous les libéraux, ce sont les déficits qui nous ont appauvris.

Voici un relevé des surplus et des déficits depuis 1867 (Voir grand tableau des comptes publics de 1881).

Administration conservatriee.—Revenus et dépenses.

Années.	Revenus.	Dépenses.	Excédants
1867–68	13,687,928	13,486,092	201,836
1868–69	14,379,174	14,038,084	341,090
1869–70	15,512,225	14,345,509	1,166,716
1870–71	19,335,560	15,623,081	3,712,479
1871–72	20,714,813	17,589,468	3,125,345
1872–73	20,813,469	19,174,647	1,638,822
	104,443,169	94,256,881	10,186,288
Preuve.....	94,256,881		
	10,186,288		

Administration Libérale.—Revenus et dépenses.

Années.	Revenus.	Dépenses.	Excédants.	Déficits.
1873–74	24,205,092	23,316,316	888,776	
1874–75	24,648,715	23,713,071	935,644	
1875–76	22,587,587	24,488,372		1,900,785
1876–77	22,059,274	23,519,301		1,460,027
1877–78	22,375,011	23,503,158		1,128,147
	115,875,679	118,540,218	1,824,420	4,488,959
				1,824,420
Déficit net de 1874 à 1878.....				2,664,539

Administration conservatrice.—Revenus et dépenses.

Année.	Revenus.	Dépenses.	Déficit.	Excédant
1878 79	$22,517,382	$24,455,381	$1,937,999	
1879-80	23,307,406	24,850,634	1,543,228	
1880-81	29,635,297	25,502,554		$4,132,743
1881 jusqu'au 1er mars 1882	21,624,819	16,956,817		4,668,002
	97,084,904	91,765,386	3,481,227	8,800,745
	91,765,386			3,481,227
	5,319,518			5,319,518

Dans les états que nous citons, nous nous montrons bons princes vis-à-vis des libéraux : nous leur donnons $888,776, le surplus de 1874, qui n'était que la suite de notre bonne administration, et nous prenons à notre charge le déficit de 1879—$1,937,999, suite de leur gestion malheureuse de nos affaires.

Malgré cela, nous trouvons encore que les libéraux nous ont enfoncé, dans des déficits au montant de..... $2,664,530

Et que les conservateurs 1878-79 au 30 mars 1882 nous ont enrichi de surplus au montant de.....	5,319,518
	7,984,048

Ce qui constitue en faveur de la sage administration de Sir J. A. MacDonald et de Sir Hector Langevin la différence énorme de $7,984,048.

PROTECTION.

" Les peuples n'échangent pas seulement leurs pro-
" duits contre des produits..... ; ils échangent aussi
" des produits contre de l'or...; il arrivera infaillible-
" ment que certains peuples recevront plus de pro-
" duits qu'ils n'en pourront donner en échange, et
" qu'ils paieront le solde en numéraire.

" La balance [de commerce] ne sera pas la même
" pour toutes les nations ;... pour celles qui recevront
" de l'or, elle sera favorable, et ces nations s'enrichi-
" ront ; pour les autres, cette balance sera contraire et
" la fin sera la ruine pour elles."

" Un particulier qui vit à même son capital,au lieu
" de vivre avec les intérêts de ce capital ou avec les
" fruits de son travail,n'arrive-t-il pas bientôt à absor-
" ber sa fortune toute entière.

" Pour qu'une opération ne soit pas désavantageuse
" à un peuple, il faut que les produits étrangers qu'il
" achète soient payés avec des produits nationaux,
" ou avec l'intérêt de l'argent qu'il a placé à l'étranger.
[Petit : *Richesse par excellence, pp.* 426-427).

Voilà en quelques mots toute la théorie de la protection.

Depuis 1841, et même bien avant, la balance de commerce avait toujours été contre nous, c'est-à-dire que nos importations avaient toujours dépassé nos exportations. Nos hommes politiques s'étaient alarmés de cet état de choses ; en 1858 et en 1859 le gouvernement conservateur alors au pouvoir, inaugurait

une politique de protection industrielle qui fut abandonnée en 1866, par suite des espérances que l'on entretenait de conclure avec les Etats-Unis des négociations de commerce avantageuses.

Mais ces espérances ne se réalisant pas, les ministres des finances, tour-à-tour, firent entendre qu'un jour ou l'autre, il nous faudrait adopter une politique en rapport avec nos besoins ; c'est-à-dire, une politique de nature à changer la balance de commerce en notre faveur.

Sir John Rose disait, en 1869 : " Le temps vien-
" dra, *peut être bientôt*, où nous devrons avoir une po-
" litique *nationale* qui nous soit propre."

En 1870, Sir Francis Hincks répondait en ces termes à une interpellation de M. Holton : " Si plusieurs de nos articles [que mentionnait M. Holton] ont été maintenus jusqu'ici sur la liste des exemptions (de droits d'entrée) c'est uniquement en conséquence des négociations entamées à plusieurs reprises avec les Etats-Unis au sujet du renouvellement du traité de réciprocité." En 1872, M. Hincks reconnaissait la nécessité d'apporter des changements au tarif, mais l'espérance de voir les Etats-Unis se montrer plus faciles pour l'admission de nos produits chez eux, faisait retarder ces changements.

Le nouveau parti national de 1872 comprit bien la nécessité de ces changements ; il en fit un des articles de son programme. Il eut bientôt l'occasion cependant de céder ses prétentions et de courber l'échine devant M. Mackenzie, arrivé au pouvoir en 1873.

M. Mackenzie fit, il est vrai, quelques changements au tarif, mais si peu accentués que les américains trouvèrent encore l'entrée de notre marché assez avantageuse pour faire à nos industries locales la concurrence ruineuse que l'on sait.

Certains libéraux, plus convaincus et plus soucieux de leurs promesses, mirent plusieurs fois le gouvernement en demeure d'exécuter ce qu'ils croyaient nécessaire à la prospérité du pays ; M. Workman demanda une protection efficace en faveur de l'industrie (7 mars 1876) ; M. Béchard fit une motion analogue en faveur de certains produits agricoles [9 avril 1878).

M. Mackenzie, libre-échangiste, ne voulut pas se rendre à ces prières de ses partisans. Sir J. A. MacDonald (10 mars 1876 et 2 mars 1877). M. Wood (7 mars 1877), M. Orton 15 mars 1877), et enfin Sir John A. MacDonald, le [7 mars 1878) demandant un rajustement judicieux du tarif en faveur des intérêts agricoles, miniers et manufacturiers, ne furent pas mieux reçus que les premiers.

Aux élections de 1878, le peuple approuva sans restriction le programme franchement protectionniste de Sir John A. McDonald.

Une fois au pouvoir les conservateurs s'empressèrent de s'acquitter de leurs engagements sur ce point. De longues discussions agitèrent la presse à ce moment là. Le sujet prétait d'autant mieux à la controverse qu'on ne pouvait pas en juger sur des faits propres à nous.

Mais aujourd'hui, les résultats inespérés de cette politique nationale nous permettent de parler à bon escient de ses bienfaits.

La théorie de la protection, nous l'avons exposée en quelques lignes dans l'excellente citation qui commence ce chapitre.

Nous nous contenterons d'en exposer aux lecteurs les résultats constatés par les documents officiels.

Il ne faut pas oublier que la protection est accordée dans l'intérêt du producteur, plutôt que dans celui du consommateur. Une personne qui consommerait la valeur de tout ce qu'elle produit ne s'enrichirait pas, *quand même* elle aurait à très-bas prix les articles de consommation. C'est la règle d'ailleurs que tout homme peut fournir en travail, plus qu'il ne faut pour sa consommation personnelle. Son intérêt le plus grand est donc du côté de la production. Lui faciliter la production, c'est lui donner la richesse. Il en est de même pour le pays. C'est cette idée qu'exprimait l'hon. M. Joly, sous une forme bien pratique dans sa lettre du 24 mars 1876, à M. Orton, M. P., Président du comité Agricole.

"Demandez à l'ouvrier ce qu'il préfère, la fleu à quatre piastres et cinquante centins le baril et pas d'ouvrage, ou la fleur à six piastres et de l'ouvrage en abondance."

Nous faisons cette observation pour expliquer, sur certains points, quelles conclusions absurdes, des adversaires assez peu scrupuleux ont tirées de la politique nationale.

I

EFFETS GENERAUX DU TARIF.

Effets du Tarif sur le commerce en général.

Il y a à peine trois ans que le systême protecteur est en vigueur ; et déjà la balance de commerce est en notre faveur.

C'est sous les libéraux que cette balance de commerce a atteint son plus haut chiffre contre nous, depuis que le Canada est un pays possédant le régime constitutionnel.

Voici l'état de la balance de commerce depuis 1874.

Libéraux.

			Bal. de commerce contre nous.
1874.	Importé pour la consom....	127,404,169	
	Exporté.....	89,351,928	
			38,052,241
1875.	Imp. pour la consommation	119,618,657	
	Exporté.....	77,886,979	
			41,731,678
1876.	Imp. pour la consommation.	94,733,218	
	Exporté,.....	80,966,435	
			13,766,783
1877.	Imp. pour la consommation.	96,300,483	
	Exporté.....	75,875,393	
			20,425,090
1878.	Imp. pour la consommation.	91,199,577	
	Exporté.....	79,323,667	
			11,875,910

Conservateurs.

1879.	Imp. pour la consommation.	80,341,608	
	Exporté.....	71,491,255	
			8,850,353
1880.	Exporté.....	87,911,458	Bal. de com. pour nous.
	Imp. pour la consommation.	71,782.349	
			16,129,109
1881.	Exporté.....	98,290,823	
	Imp. pour la consommation.	91,611,604	
			6,679,219

Voilà donc la position : depuis deux ans, notre pays a vendu à l'étranger pour $22,808,328 valant de plus qu'il n'a acheté à l'étranger pour sa consommation.

Pour employer une comparaison parfaitement compréhensible, notre pays depuis deux ans se trouve dans la position d'un homme qui, après avoir acheté de ses voisins tout ce qu'il lui fallait pour ses besoins leur a revendu des effets pour une somme égale à ce

qu'il a acheté, et en sus pour une somme de $22 [pour faciliter la comparaison nous remplaçons les *millions de piastres par des piastres*]; sous les libéraux, au contraire, le pays se trouvait dans la position d'un homme qui aurait acheté pour $91 et n'aurait revendu que pour $79 ; pour faire honneur à ses affaires *courantes*, il lui faudrait donc emprunter $12 pour payer son déficit. C'est ce qui est arrivé au pays sous le régime libéral. La balance de commerce qu'il nous a fallu payer aux pays étrangers, a été soldée avec des emprunts.

Nous devons dire que pour établir la balance de commerce, nous avons comparé les importations *pour la consommation* aux exportations totales.

Comparons maintenant la balance de commerce constatée sur les importations et exportations totales.

Libéraux,

			Balancec ontre nous.
1874	Importations	$128,213,582	
	Exportations	89,351,928	$38,861,654
1875	Importations	123,070,283	
	Exportations	77,886,979	45,183,304
1876	Importations	93,210,346	
	Exportations	80,966,435	12,243,911
1877	Importations	99,327,962	
	Exportations	75,875,393	23,452,569
1878	Importations	93,081,787	
	Exportations	79,327,667	13,758,120

Conservateurs.

			Balance contre nous.	Balance en notre faveur.
1879	Importations	$81,964,427		
	Exportations	71,491,255	10,473,172	
1880	Importations	86,489,747		
	Exportations	87,911,458		1,421,711
1881	Importations	105,330,840		
	Exportations	98,290,823	7,040,017	

Le résultat incontestable de la politique nationale, *sur l'ensemble du commerce*, est donc celui-ci :

Pour 1880, balance du commerce en notre faveur, c'est-à-dire que nous avons vendu, plus que nous n'avons acheté, pour une somme de $1,421,711.

Pour 1881, balance de commerce contre nous il est vrai, mais seulement pour un montant de $7,040,017, tandis que sous les libéraux elle variait d'un minimum de $12,000,000 à un maximum de $45,000,000. Et encore nos exportations de 1881 ont dépassé de près de $18,000,000 le chiffre le plus élevé qu'elles ont atteint sous les libéraux, de 1875 à 1878.

Une des grandes objections des libéraux contre la politique nationale, c'est qu'elle devait affaiblir le lien colonial, en affectant les intérêts du commerce de l'Angleterre par la diminution des importations anglaises dans notre pays. Soit dit en passant, on ne reconnait vraîment plus ces *loyaux* là, quand on les voit aujourd'hui prêts à faire de l'indépendance commerciale le premier article de leur programme.

Les libéraux ajoutaient que les Etats-Unis devaient retirer tout le bénéfice de la politique nationale.

Par le tableau qui suit, le public pourra faire justice de cette prédiction qui ne s'est pas réalisée plus que les autres prédictions libérales. Il est constaté :

1. Qu'en 1881, nos importations de marchandises anglaises ont augmenté ; et que nos exportations vers la Grande Bretagne ont de même augmenté.

2. Qu'en 1881 l'ensemble du commerce avec l'Angleterre a dépassé de près de $14,000,000 le plus haut chiffre qu'il a atteint sous les libéraux.

3. Que nos importations des Etats-Unis, sous les conservateurs, ont diminué, en les comparant au chiffre

le moins élevé qu'elles ont atteint sous les libéraux de 1876 à 1878 :

En 1880, de $16,723,085
En 1881, de 9,365,921

4. Que nos exportations aux Etats-Unis, ont dépassé le plus haut chiffre qu'elles ont atteint sous les libéraux, de 1876 à 1878,

En 1880, de $1,416,450
En 1881, de 4,932,766

5. Que si l'ensemble du commerce avec les Etats-Unis est resté à peu près au même chiffre que sous les libéraux, cela est dû à l'augmentation de nos exportations chez nos voisins.

Voici ce tableau (Voir pages VII, VIII et IX des comptes publics de 1881).

Grande Bretagne		Importé de	Exporté à	Ensemble du Commerce
Libéraux	1876	40,734,260	40,723,477	83,474,320
	1877	39,572,239	41,567,469	81,139,708
	1878	37,431,180	45,911,539	83,372,719
Conservateurs				
	1879	30,993,130	36,295,718	67,288,848
	1880	34,461,224	45,846,062	80,307,286
	1881	43,583,808	53,751,570	97,335,378
Etats-Unis				
Libéraux	1876	46,070,033	31,933,459	75,986,909
	1877	51,312,669	25,775,245	77,087,914
	1878	48,631,739	25,244,898	73,876,637
Conservateurs				
	1879	43,739,219	27,165,501	70,904,720
	1880	29,346,948	33,349,909	62,696,857
	1881	36,704,112	36,866,225	73,570,337

Effets du Tarif sur les Finances du Pays.

A part le fait que les finances d'un gouvernement se ressentent toujours de la prospérité générale du pays, il est des résultats plus immédiats que le tarif a produits.

Ainsi l'année 1880, où les importations pour la consommation, ont atteint leur minimum, nos revenus provenant des douanes ont cependant été plus élevés que dans les années 1876, 1877 et 1878.

Et en 1881, malgré une diminution de 7 millions dans ces importations sur l'année 1875, nous avons en notre faveur une augmentation de plus de $3,000,000 dans les revenus des douanes.

Voici le tableau qui prouve ces résultats :

Valeur des effets importés pour la consommation payant des droits.

Année		Droits perçus
Libéraux.		
1875	78,138,511	15,361,382
1876	60,238,297	12,833,114
1877	60,916,770	12,548,451
1878	59,773,039	12,795,693
Conservateurs.		
1879	55,430,012	12,939,540
1880	54,182,967	14,138,849
1881	71,620,725	18,500,795
	Vr. Tab. Commerce et navig. de ces années.	Tab. C. et navi. p. VI 1881.

C'est cette augmentation de revenu de nos douanes qui nous a donné nos surplus de 1880 et de l'année courante ; en tout, au delà de $8,000,000.

C'est cette augmentation qui, cette année, permet au gouvernement conservateur de faire des travaux pour $3,500,000 tout en diminuant la dette de $1,300,000.

C'est encore cette augmentation qui a permis au gouvernement actuel de commencer l'abolition de taxes onéreuses, comme celles qui pesaient sur le thé et le café, taxes qui ont rapporté au trésor en 1881 les sommes suivantes :

Café (p. 532 Tab. Com. et Nav.).....	$52,359
Thé (p. 533 " " "	881,885
Total.....	$934,244

Il ne faut pas oublier qu'en 1872 le gouvernement conservateur avait aboli les droits sur le thé et le café ; (Vr. 35 V. Cap. 11.) Cependant ce statut 35. V. Cap. 12 permettait l'imposition d'un droit différentiel sur le thé et le café venant des Etats-Unis. Ce droit de 10 p. c. fut mis en force le 1er janvier 1873.

En 1874, M. Cartwright, ministre des finances du nouveau gouvernement libéral, abrogea tous ces actes du parlement et imposa le droit de 3 et 4 cts par livre sur les thés et de 2 et 3 cents sur le café ; droits injustes, qui frappaient également le thé du pauvre à 30 et 40 cts et le thé du riche à 75 et $1.00. En 1877, ces droits furent portés, à 5 et 6 cts. sur le thé. Ils frappaient indistinctement les thés et le café, de quelque pays qu'ils fussent importés.

Comme notre pays ne produit ni thé ni café, les droits équivalaient nécessairement à une augmentation de prix ; et c'est le consommateur qui supportait cette augmentation. C'est donc au moins $934,244 que les conservateurs sauvent annuellement au pays.

Le gouvernement actuel vient d'abolir les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change. Encore un fardeau de $193,024, que le gouvernement enlève au pays (Vr. com. pub. p. 41, 1881).

L'on pourrait encore ajouter l'admission en franchise de plusieurs matières premières nouvelles, entre autres le fer blanc en saumons, masses et feuilles ; cet item donnait environ $100,000 de revenu (Voir discours sur le budget 1882).

Ce sont là les effets de la politique nationale chez nous. Au dehors notre crédit a haussé considérablement. Voici ce que nous lisons dans le discours de Sir L. Tilley, sur le budget :

" Je vais maintenant passer à un autre point et discuter une autre objection. On a prétendu qu'un sentiment d'animosité allait être créé contre nous en Angleterre, par l'adoption de cette politique, et que cela ferait tort à notre crédit à Londres. J'ai répondu à cela, à la dernière session, par les faits suivants : En 1878, les obligations de la Nouvelle-Galles du Sud, qui étaient les valeurs coloniales les plus en vogue sur le marché anglais, étaient cotées de 4 à 5 pour cent plus haut que les valeurs canadiennes ; or, tandis que les valeurs canadiennes ont haussé de 89 ou 90 à 104, les autres valeurs coloniales n'ont point haussé dans la même proportion : les valeurs canadiennnes étaient alors (en 1880) cotées à 1 pour cent au-dessus de celles de la Nouvelle-Galle du Sud ; il ne fallait donc pas attribuer cette hausse uniquement à l'abondance de l'argent, et au taux plus bas de l'intérêt. Je suis en mesure de dire aujourd'hui que nos valeurs sont cotées à deux pour cent au-dessus de celles de la Nouvelle-Galles du Sud ; il y a donc encore une hausse relative, *nos valeurs restant comme l'année dernière à la tête de toutes les valeurs coloniales offertes sur le marché anglais, et elles ne cèdent le pas qu'aux consolidés.*"

II

EFFETS DU TARIF SUR L'INDUSTRIE.

Il n'est pas de meilleur preuve en faveur de l'efficacité de la protection industrielle, que l'approbation non équivoque donnée par les grands manufacturiers à la politique nationale.

On se rappelle encore cet incident que les journaux ont rapporté dans le temps : Le lendemain du 17 septembre 1878, M. Redpath, le grand raffineur de Montréal, dont l'établissement avait été fermé par suite de la concurrence américaine, M. Redpath, disons-nous, hissait un drapeau sur sa manufacture en signe de renaissance de son industrie ; des ouvriers furent de suite mis à l'œuvre pour restaurer la raffinerie,—tant cet homme comptait sur les résultats infaillibles de la politique nationale.

Parmi les libéraux mêmes, il est un grand nombre de manufacturiers qui approuvent la protection industrielle. On compte même plusieurs candidats libéraux qui avaient cru pouvoir leurrer les électeurs et endormir leurs appréhensions, en se donnant comme partisans de la protection industrielle. Mais on n'a pas été trompé par ces apparences. Le pays a remis son sort avec confiance entre les mains des conservateurs. Les élections prochaines prouveront que les électeurs savent distinguer les hommes pratiques des hommes à grandes théories comme M. Blake ou M. Mackenzie.

En 1881, Sir L. Tilley a fait une *tournée* dans le pays, afin de constater par lui-même les résultats de la politique nationale. Il a fait faire des relevés très intéressants de la condition des industries dans une partie de la puissance du Canada.

Nous donnons le résumé de ces recherches. Ces chiffres sont officiels. On a pu différer en chambre

sur les conséquences qu'il faut en déduire ; mais leur authenticité n'a été contestée par personne. Seulement, ils sont incomplets en ce sens qu'ils ne fournissent pas un compte exact de la situation industrielle du Canada, ou plutôt qu'ils donnent ce compte *en moins*, puisque les recherches n'ont été faites que dans une partie de la Puissance.

Sir L. Tilley a fourni à la chambre, le 3 mars dernier, la liste suivante des nouvelles manufactures qui ont surgi sous l'effet du tarif de 1879, avec le nombre d'ouvriers employés dans chacune d'elles.

Fabriques.	Ouvriers.
Fer barbelé à clôture, Woodstock	21
Machines, London	130
Aiguilles à tricot, Paris	5
Boutons de corne	51
Boites en carton	22
Voitures pour enfants	20
Boutons (autre fabrique)	21
Gants	32
Pantouffles	30
Boutons, Waterloo Ont	69
Tricot, Glen's Williams	110
Tabac, Windsor	19
Chaudières à vapeur	35
Tricot, Galt	80
Boites à cigares	17
Fabrique de Tricot N. Hamburg	38
Meubles	20
Lainages	29
Lainages, Haspeler	150
Coton, Brantford	100
Pendules, Hamilton	50
Articles de métal	48
Coton, "Britannia"	125
Roues d'émeri	12
D'orgues	20

Peinture Ste Catherine	10
Raffinerie de sucre Halifax	150
Lainages, Charlottetown	25
Tricots, Wolfeville	50
Boulons, St Jean	25
Meubles, Oxford	30
Chaussures, Québec	300
Pulpe, Trois-Rivières	20
Pulpe, Sherbrooke	30
Laines "	18
Coton, Coaticooke	230
Couvertures (chevaux), Montréal	34
Soiries Montréal	30
Redpath	350
Conserves alimentaires, Montréal	85
Chemises, Montréal	225
Raffinerie StLawrence	320
Tabac Campbelton	150
Lainage "	120
Verre "	525
Coton Cornwall	225
Verre Napanee	70
Tricot, Kingston	40
Pulpe Campbellford	15
Lainage "	49
Lainages "	175
Ponts de fer Toronto	130
Usines Massey, Toronto	200
Fonderies Toronto	28
Pianos, Toronto	55
Tricot, Toronto	45
Pianos, [autre,] Toronto	25
Boites de carton	75
Claviers de pianos	24
Cadres	28
Meubles, Russell	22
Tuyaux d'orgues	18
Cadres (autre)	13

Articles en plaqué	12
Sel	13
Chaussures	36
Hardes	50
Corsets	100
Enveloppes	13
Pianos (autre)	32
Ecrous et boulons	187
Conserves de fruits	300
Chapeaux, New Market	40
Serrures, Moncton	58
Raffinerie	65
Verre, New Glasgow	125
Montreal Chemises (autre)	105
Soieries [Cerriveau]	122
Chaussures	90
Verres de lampes	80
Vaisselle	75
Vaisselle, St Jean	38
Bouchons, Toronto	12
Orgues	30
Tricot, Streetsville	27
Lambton, couvertes	56
Raffinerie (Jones) Halifax	33
Couvertes Napanee	25
Brosses	70
Lainages, Cobourg	32
Persumus, Toronto	12
Machines à raboter	35
Cadres [autre]	18
Coiffures en fourrure	60
Moulins	30
Nouvelles Fabriques 95	
Ouvriers,	7242

Résumé du nombre d'ouvriers qui ont obtenu de l'emploi dans ces nouvelles manufactures :

Fonderies	358
Filatures de Coton	700

Fabriques de meubles.....		78
"	pianos et orgues....	207
"	chaussures	500
"	lainages et tricots.	945
"	papier.....	175
"	ouvrage en bois....	179
"	ouvrages en fer....	469
"	Tabac	169
"	vaisselle et verrerie	833
Raffineries de sucre.....		918
Fabriques de hardes.....		612
Divers		993

L'industrie du coton et celle du raffinage du sucre ont été créées par le tarif de 1879 ; il y a à peine deux ans qu'elles existent et au mois d'octobre 1881 elles employaient au-delà de 1600 ouvriers.

Il faut remarquer qu'actuellement on construit plusieurs filatures de coton, à Montréal et ailleurs. Au moment ou Sir L.Tilley faisait son discours du budget, les manufactures de coton de la puissance n'avaient que 180,000 *broches* en opération. D'ici à un an, ce chiffre sera porté à 400,000, ce qui nécessitera l'emploi de 3,000 ouvriers de plus.

Nous trouvons, dans dans un discours prononcé le 21 Mars 1882 aux Communes par M. Gault, M. P., pour Montréal, un relevé complet des manufactures créées à Montréal depuis les élections de 1878, et de tous les établissements manufacturiers de la grande ville, aux fins de constater quels sont ceux de ces derniers qui ont augmenté ou diminué le nombre de leurs ouvriers. Ce relevé compare septembre 1881 à septembre 1878. Il comprend 205 fabriques en opération, en septembre 1881 ; sur ce nombre, quatre ou cinq établissements à peine [employant en tout 30 ou 40 ouvriers], ont diminué le nombre de leurs ouvriers. Tous les autres l'ont augmenté.

Sur ces 205 établissements, 35 ont été créés depuis les élections de 1878 ; en voici la liste avec le nombre d'ouvriers qu'ils employaient au mois de septembre dernier.

Montréal.

Noms des fabriques.	Ouvriers.
Orguinettes, W. F. Abbott & Cie	30
Chapeaux et fourrures, J. Taylor & Cie	40
" " MacDonald & Cie	31
Machiniste, A. Young	7
" Chs Aspinall	3
Chaussures, Hodgson & Cie	100
" Renberten et Turner	100
" J. A. Rolland	90
" W. J. Webster	40
" Laurin & Cie	85
" J. W. Thurston	22
Meubles, Guenette & Nelson	7
" Pariseault & Cie	6
Chemises, Riepert & Cie	60
Lithographies, Geo. Gebhardt	6
Meubles, Hudon & Paunchane	7
Fer barbelé à clôtures "Dominion"	15
Voitures, L. Bredannaz	14
Huile de Lin, Johnson	75
Verreries "Excelsior & Co"	410
Ornements d'Eglises, C. B. Lanctôt	8
" " Senécal & Trahan	17
Courroies, Chipman, Renaud & Cie	5
Tannerie, E. V. Mosley & Cie	85
Couvertes de laine, Cie "Montréal	34
Bonnetterie, Turnbull & Cie	25
Confections (robes), Silverston	30
Plombiers, Hughes & Stephenson	60
Tapisserie, "Cie Canadian"	40

Cigares, Heyneman	120
Electro-plaquage	40
Machine à Boutons	30
Canada Sugar Refi. [5 hommes en 1878 sept.)	404
Lainage, Cie "Montréal"	130
Bretelles, "Montreal Athletic"	12
Ouvriers.	2188

Maintenant, les adversaires vont nous dire que ces magnifiques résultats ne sont pas dus à la protection.

Eh bien ! voici la réponse : *à chacune de ces industries nouvelles correspond une augmentation dans le tarif de* 1879.

Nous citons quelques-unes de ces augmentations :

	Ancien tarif.	Nouveau tarif.
Articles de fonte	17½ p.c.	25 p.c.
Meubles	17½ p.c.	35 p.c.
Pianos	17½ p.c.	$25 à 50 et 15 p.c.
Orgues-harmoniums	17½ p.c.	$10 à 30 et 15 p. c.
Chaussures	17½ p.c.	25 p.c.
Courroies	17½ p.c.	25 p.c.
Cuir ciré ou verni	17½ p.c.	20 p.c.
Papier	17½ p.c.	20,22½,25 p.c.
Bois ouvré	17½ p.c.	25 p.c.
Fer ouvré	17½ p.c.	20 et 30 p.c.
Lainages (tricots)	17½ p c.	7½cts. p. lb. et 20 p. c.
Vaisselle blanche	17½ p.c.	30 p.c.
Peintures et couleurs	17½ p.c.	20 et 25 p.c.
Poterie	17½ p.c.	20 et 25 p.c.
Confections, hardes faites, laine	17½ p.c	10c p. lb. et 25 p. c.
Couvertures	17½ p.c.	7½ ct. p. lb. et 20 p.c.

Verre à vitre.....	17½ p.c.	20 p.c.
Verre à bouteilles,lampes,globes	17½ p.c.	30 p.c.
Pendules.....	17½ p c.	35 p.c.

Au reste il est un fait que jamais un adversaire n'a contesté :

C'est que la création des filatures de coton et des raffineries de sucre de cannes est due au tarif protecteur.

Avant l'inauguration de la politique nationale, les sept-huitièmes de notre importation de sucre venaient des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ; c'est-à-dire que ce sucre importé était presqu'en totalité du sucre raffiné.

Depuis le tarif de 1879 le sucre nous vient pour les trois quarts, des Antilles, le pays à la production par excellence. Le sucre non raffiné est importé des Antilles ; c'est à cela qu'est dû le changement que l'on constate dans les importations du tableau suivant, fait pour deux périodes de six mois, 1878 et 1879.

(Voir Etat 156 Sess. 1880).

Six mois expirés le

D'où importé.	Le 31 déc. 1878. Importation. lbs.	Le 31 déc. 1879 Importation. lbs.
Grande Bretagne.....	18,414,697	8,946,848
Etats-Unis.....	42,836,461	6,292,911
Antilles.	5,031,720	42,475,962
Indes Hollandaises.....	.....	3,848,232
Brésil.....	....	3,353,536
Possessions Espagnoies.	.....	1,120,000
Divers.....	45,918	310,530
	66,328,790	66,348,019

Le reproche qu'on faisait au gouvernement c'est qu'il *engraissait* par le tarif, *les grands capitalistes* aux dépens des consommateurs. Que le tarif ait fait l'avan-

tage des capitalistes propriétaires de manufactures, les esprits croches seuls y trouveront à redire ; tout le monde sait qu'à moins d'avoir des capitaux considérables, il n'est pas de fabricant ou de manufacturier qui puisse contribuer au développement des industries, et donner par là, de l'emploi aux ouvriers et aux journaliers. Mais on ne peut pas ajouter qu'ils réalisent des bénéfices aux dépens des consommateurs. Au chapitre de la protection agricole nous citons les conclusions du comité spécial de la dernière session, sur la question de l'augmentation des prix. Qu'on y réfère.

Salaire des Ouvriers.

L'augmentation du travail prouvée, examinons la position des ouvriers sous le tarif. C'est toujours dans les états fournis par Sir L. Tilley que nous puisons nos renseignements.

Différence dans les salaires des ouvriers.

Fabriques ou il n'y pas eu de changement	135
Fabriques établies depuis 1879, ou il n'y a pas eu de changement.....	50
Fabriques ou il y a eu augmentation de 35 p.c.	3
" " " " 33 p.c.	2
" " " " 30 p.c.	9
" " " " 25 p.c.	21
" " " " 20 p.c.	42
" " " " 17½ p.c.	1
" " " " 15 p.c.	66
" " " " 12½ p.c.	5
" " " " 10 p.c.	93
" " " " 8 p.c.	4
" " " " 5 p.c.	31
Fabriques qui n'ont pas produit d'état de salaire	4
Fabriques ou les salaires ont été diminués. . . .	0

Ainsi sur plus de 460 établissements, il n'y a que 135 fabriques qui n'ont pas changé les salaires payés à leurs ouvriers. Les 50 autres fabriques qui n'ont pas changé les salaires, ont été établies depuis 1879 ; le salaire des ouvriers avait déjà subi la hausse générale que la reprise des affaires amenait ; en sorte qu'il n'y a pas eu lieu à modifications.

Toutes les autres fabriques dont on a eu des rapports—280 environ, ont augmenté les salaires de leurs ouvriers dans une proportion variant de 5 à 35 p. c. *Pas une seule fabrique ne les a diminués.*

Nous trouvons encore une preuve de la renaissance des industries, dans la consommation, comparée du charbon pour les années de 1877 à 1881.

Année	Importé. Tonnes.	Production de la N.-Ecosse	Exporté.
1876-77	979,822	757,000	254,933
1877-78	894.798	770,603	345.282
1878-79	889,740	788,271	320,929
1879 80	973,778	1.032,710	356,221
1880-81	1,204,103	1,116,248	433,858
	[Tab.C.et N.]	[Dis.du bud.1881.]	[Tab C.et N.]

En déduisant les exportations des importations totales et de la production, la consommation se trouve avoir suivi la progression suivante :

Libéraux.

1876-77	1,481,889
1877-78	1,320,119

Conservateurs.

1878 79	1 358,082
1879 80	1.650,267
1880-81	1,886,493

Ces chiffres donnent la preuve du développement des industries et la preuve du développement de l'exploitation des houillières des provinces Maritimes, grâce au tarif de 60 cts par tonne de charbon.

Quand au prix du charbon, Sir Chs. Tupper démontre dans son discours sur le budget, qu'en 1880 il était moins élevé qu'en 1878, et qu'en 1881 il était moins élevé qu'en 1877.

III

EFFETS Du TARIF Sur Les INTERETS AGRICOLES

Nous trouvons dans le rapport du comité chargé, pendant la session qui vient de finir, de s'enquérir des effets du tarif sur les produits de l'agriculture, des arguments d'une importance telle que nous ne pouvons mieux faire que de les citer presqu'entièrement.

Le comité fut formé le 27 février 1882, sur la proposition de M. Orton, le même député qui en 1876 présida un comité semblable sous l'administration libérale. Cette année encore, M. Orton a été président du comité ; le fait que, sous les deux administrations libérale et conservatrice, M. Orton a présidé aux opérations des comités sur l'agriculture est une garantie d'impartialité.

Notons qu'en 1876, par suite de l'opposition *bien motivée*, de certains députés libéraux, le président du comité eût toutes sortes de difficultés à présenter son rapport à la chambre. La raison, c'est que ce rapport n'était pas trop favorable à la politique du gouvernement d'alors.

Nous suivons le rapport de 1882 dans ses conclusions.

1. Le tarif a eu pour effet d'augmenter considéra-

blement le marché national ; c'est une conséquence de l'exclusion des produits américains de notre marché pour la consommation. Les chiffres suivants le démontrent :

	Importé pour la consom.	
	1877 1878	1880-1881
Produits agricoles (grains).....	16,591,504	4.247,187
Fruits verts.....	611,119	563,295
Animaux vivants.....	771,792	560,935
" de race améliorée.....	354,818	307,304
Produits des animaux.....	2,767,395	2,588,776
Total pour deux ans.....	21,096.628	8,267,497
	8,267,497	
Diminution dans les importations pour la consommation.....	$12,829,131	

Nos cultivateurs ont donc pu vendre en 1880 et 1881 pour $12,829,131 de plus qu'en 1877 et 1878, ou $6,414,565 par année.

La consommation générale du pays n'a pas diminué ; ce que nous n'avons pas acheté chez nos voisins a donc été pris ici, sur notre propre marché.

La preuve que c'est bien là le résultat de la politique nationale, c'est que sur un item, " produits des animaux" (beurre, fromage, lard et viandes) les droits n'ayant été changés que pour le lard et les viandes, l'importation pour la consommation est demeurée à peu près la même ; tandis que pour les grains, et les farines qui étaient tous admis en franchise avant 1879, l'importation pour la consommation, a diminué de plus de $2,000,000, de 1878 à 1881. Le détail suivant démontrera mieux cette différence.

	Importé pour la consom.	
	1877-1878	1880-1881
Blé d'Inde	3,782,097	1,639,169
Avoine	865,471	60,452
Blé	5,368,926	62,040
" farine	4,773,702	1,453,985
	14,790,196	3,215,646
	3,215,646	
Diminution	$11,574,550	
[Vr. rap. du com. agric. 1882].		

Pour les grains seuls, " la politique nationale " a donc créé un marché de $5,787,275 par année.

2. Le tarif n'a pas eu pour effet de diminuer le commerce d'exportation de produits agricoles étrangers ; ce marché s'est au contraire considérablement augmenté.

	Effets importés et ensuite exportés.	
	1877 et 1878	1880 et 1881
Produits agricoles (grains)	10,736,971	21,072,245
Fruits verts	12.080	16,736
Animaux	213.331	65,016
Produits des animaux	2,662,630	3,027,283
	13,625,012	24,181,280
		13,625.012
Augmentation dans le commerce d'exportation de produits étrangers	.....	10,556,268

3. Malgré la diminution de $12,000,000 de l'importation des produits agricoles américains, les droits payés sur ces produits importés en 1880 et 1881 ont

dépassé de $833,288, les droits collectés en 1877 et 1878.

En 1880 et 1881	$1,347,967
En 1877 et 1878	514,679
Augmentation	$833,288

4. Le tarif n'a pas empêché l'exportation totale des produits agricoles d'augmenter. Voici les chiffres que donne le rapport :

	Exportation de produits de la ferme.
1871	$22,436,071
1872	25,795,175
1873	29,238,457
1874	34.269.312
1875	29,958,865
1876	34,657.319
1877	28,909.993
1818	32,028,611
1879	33;729,068
1880	39,901,905
1881	42,628,545

Le rapport de la commission conclut que, depuis l'opération du tarif,nos cultivateurs ont non seulement vendu sur notre marché, pour $12,829,131, valeur des produits américains exclus de notre pays, mais qu'ils ont aussi augmenté de beaucoup l'exportation de leurs produits. C'est donc que le tarif a encouragé la production agricole.

Nous trouvons dans l'état No. 117 des documents de la session de 1882, un état comparatif de l'exportation des produits de la ferme de provenance canadienne. Il a été exporté de ces produits :

	Moyenne par année.
En 1877 et 1878.....	$30,469,302
En 1880 et 1881	41,265,225
Augmentation dans l'exportation des produits agricoles canadiens, par année.....	$10,795,923
Si l'on ajoute à cela la diminution dans l'importation de produits agricoles américains par année...	6,414,565
L'on constate que le tarif a augmenté le marché de nos cultivateurs canadiens de.....	$17,210,488

Le chiffre réel est même un peu plus considérable que cela, parceque le tableau fait par le comité agricole ne porte pas sur autant de produits de la ferme que l'état No. 117.

---

5. Le fardeau des taxes est diminué sous le tarif, par le fait que les américains paient un montant considérable de droits pour vendre sur notre marché. Les témoignages reçus par le comité, démontrent aussi que les manufacturiers étrangers, donnent maintenant aux importateurs canadiens, un discompte beaucoup plus élevé qu'avant le tarif, " discompte égal dans bien des cas " à l'augmentation des droits de douane.

Le comité arrive à plusieurs autres conclusions très importantes qui sont résumées dans le tableau donné plus bas.

Le greffier du comité avait reçu instruction d'adresser à tous les préfets d'Ontario, et aux députés, pour que ceux-ci les fissent parvenir aux personnes au courant des intérêts agricoles, dans leurs comtés, une série de questions adoptées en comité. Sept cent vingt réponses ont été envoyées. Sur ces 720, 228 viennent des préfets d'Ontario.

Questions.	Pour	Contre.
Admission du blé d'Inde en franchise	195	339
" des produits américains en franchise	116	490
Le tarif a-t-il augmenté les prix des grains	280	115
" " de l'avoine	304	59
" " du blé d'Inde	244	12
" " du seigle	131	34
" " du blé et de la fleur	295	176
" " des porcs, du lard et des jambons	480	79
Le tarif a-t-il donné à nos cultivateurs le marché aux chevaux de Manitoba et du Nord-Ouest	427	164
L'élevage des chevaux est-il aussi avantageux que celui des autres animaux	457	83
Est-il avantageux d'engraisser avec le grain du pays (pour) ou avec le blé d'Inde américain (contre)	468	193
Le tarif a-t-il augmenté le prix des végétaux, volailles, œufs et beurre	378	204
Le tarif a-t-il augmenté le prix de la laine	129	270
Le tarif n'a pas augmenté le prix des instruments agricoles	438	160
Le tarif n'a pas augmenté le prix des marchandises de laine en usage chez les cultivateurs	389	172
" " des cotons, etc	348	225
" " des ferronneries	351	192
Le tarif a augmenté le marché local des produits agricoles	496	169
Le tarif a donné de l'emploi varié, et retardé par là l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis et encouragé le rapatriement	467	175
Tendance plus accentuée à investir les capitaux sur les propriétés agricoles	353	216
Condition améliorée des cultivateurs et des ouvriers depuis 1878	612	46

Ces témoignages rendus en faveur du tarif n'ont pas besoin d'être commentés.

Encore un tableau tiré de l'Etat No. 117, session 1882, pour prouver que nous produisons en blé, plus qu'il ne faut pour la consommation. Maintenant que

le Nord-Ouest est ouvert, il ne saurait y avoir d'inconvénients d'aucune façon à taxer le blé; d'ailleurs suivant M. Mackenzie [Hansard 9 mars 1880, p. 561] "*l'impôt dont nous avons frappé le blé* n'a aucunement influencé le prix de cette céréale."

Même depuis 1878, nous vendons en blé et en farine du Canada, plus que nous n'importons de blé et de farine des Etats-Unis pour notre consommation.

		Imp. pour consom.		Exportat. produits canadiens.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
1877.	Blé, boiss....	3,421,111	3,613,244	2,393,155	2,742,383
	Farine. qrts.	541,229	2,924,481	268,605	1,485,438
1878.	Blé boiss....	1,519,703	1,755,682	4,393,535	5,376,195
	Farine, qrts.	311,706	1,849,221	476.431	2,739,466
1879.	Blé, boiss....	1,053,334	989,984	6,610,724	6.274,640
	Farine, qrts.	307,251	1,451,034	574,947	2,572,675
1880.	Blé, boiss....	10,176	7.936	5,090,505	5,942,042
	Farine, qrts.	101,799	534,688	544,591	2,930,955
1881	Blé. boiss....	76.652	54,104	2,523.673	2,593.820
	Farine, qrts.	187,581	919,297	439,728	2,173,108

Nous pourrions ajouter, en faveur des bons effets de la protection sur les intérêts agricoles, une foule d'autres témoignages ; mais le cadre de notre travail ne nous le permet pas. Nous conseillons aux intéressés de voir le discours de Sir Leonard Tilley sur le budget (1882).

Voici un tableau qui donne les changements de droits sur les articles qui intéressent le plus les cultivateurs, avec, en regard, les droits américains sur les mêmes objets :

Articles.	Tarif libéral	Tarif 1879	Tarif américain.
Orge, minots.....	libre de droit	15 cts.	15 cts.
Sarazin "	"	10 cts.	10 p.c.
Blé d'Inde "	"	7½ cts.	10 cts.
Avoine "	"	10 cts.	10 cts.
Pois "	"	10 cts.	10 p.c.
Fêves "	"	15 cts.	10 p.c.
Seigle "	"	10 cts.	15 cts.
Blé "	"	15 cts.	15 cts.
Farine de Sarazin. ...	"	¼ ct p. lb.	20 p.c.
" Avoine.....	"	½ ct p. lb.	½ ct p. lb.
" Blé indeqrt	"	40 cts.	10 p.c.
" Seigle "	"	50 cts.	10 p.c.
" Blé "	"	50 cts.	20 p.c.
Fruits verts, pommes,	———	40 cts p.qrt.	10 p.c.
Animaux	10 p.c.	20 p.c.	20 p.c.
Beurre (tarif de 1868)	4 cts p. lb.	4 cts p lb.	4 cts p. lb.
Fromage " "	3 cts p. lb.	3 "	4 cts p. lb.
Saindoux (fondu)...	1 ct p. lb.	2 "	2 cts p. lb.
Lard, jambon.....	"	2 "	2 cts p. lb.
Viandes (conserve)..	"	2 "	35 p.c.
Viandes, toutes autres (tarif de 1868).....	"	1 "	1 ct p. lb.

Les droits sur le fromage et le beurre datent du 15 août 1866.

LE PACIFIQUE.

Les arrangements de 1872 comportaient ce qui suit :

1. Le Pacifique devait être construit et possédé par une compagnie privée aidée d'un subside d'argent et de concessions de terrains, " *et pas autrement.*" Ces derniers mots furent ajoutés aux résolutions primitives de 1871 sur motion de M. Dorion [A. A.], alors chef de l'opposition.

2. Ce subside devait être de $30,000,000 et les concessions de terre de 50,000,000 d'acres.

3. En sus, l'on devait donner pour la construction de l'embranchement de Nepigon, une concession de 25,000 acres de terres par mille et pour l'embranchement de Pembina 20,000, acres de terre par mille.

4. La construction du Pacifique ne devait être, pour aucun motif, l'occasion d'une augmentation de taxes.

C'est à cela que se bornaient les obligations du gouvernement.

Il n'est pas besoin de revenir sur les causes qui firent échouer le projet de constructiou par la Cie Allan.

A la fin de 1873 M. Mackenzie était au pouvoir. Il avait plusieurs fois exprimé son opinion que les *moyens offerts par le gouvernement étaient insuffisants pour assurer la construction du Pacifique.*

C'était sans doute pour préparer les voies à l'augmentation de taxes qu'il se proposait d'effectuer.

M. Mackenzie adopta la politique qui suit en 1874 :

1. Il se chargea de la construction *par le gouvernement* en dépit de l'amendement de M. Dorion, pour lequel les libéraux avaient presque tous voté ; mais comme palliatif à ce changement de politique, il fit mettre à la disposition du gouvernement pour être offert à des compagnies, une concession de terres et un subside en argent. Mais en même temps, comme pour prouver qu'il n'était pas sérieux en faisant ces offres au public, il disait : " Nous devons nous convaincre que si nous établissons ce pays [le N.-Ouest], ce ne sera qu'en dépensant de fortes sommes d'argent pour aider les colons à s'y rendre, et qu'en leur donnant gratuitement les terres, une fois qu'ils y seront."

2. L'acte de 1874 comportait une concession de terrain de 20,000 acres et de $10,000 par mille de chemin et de plus un intérêt de 4 p. c. sur des montants à être fixés par les soumissions. Nous verrons plus bas à combien équivalaient ces offres.

3. Par les " Carnarvon terms," c'est-à-dire par le contrat intervenu sur les données du gouvernement libéral, entre la Colombie-Anglaise et le gouvernement impérial, le gouvernement s'engageait à faire : *a.* Un chemin de roulage et une voie télégraphique à travers le continent en attendant la construction du Pacifique [ceci n'avait jamais été demandé par la Colombie Anglaise] ; *b.* à construire l'embranchement de Nanaïmo à Esquimalt, dans l'île Vancouver, estimé à $4,000,000 ; *c.* à dépenser au moins $2,000,000 par année, à partir du moment où les explorations seraient assez complètes pour commencer la construction du chemin.

4. M. Mackenzie soumettait en même temps une mesure à l'effet de faire construire l'embranchement de la Baie Georgienne [les arpentages étaient encore insuffisants et des ingénieurs avaient déclaré la route impraticable], estimé, au plus bas prix, à $2,560,000 et de donner au Canada Central une subvention de $1,440,000. Encore $4,000,000 en sus de ce que les conservateurs devaient donner.

5. Malgré les promesses formelles que la construction du Pacifique ne devait pas entraîner une augmentation de taxes, le 8 juillet 1874, un ordre en conseil portait ce qui suit :

" *Pour permettre au gouvernement de mettre à effet ces propositions qu'on espérait voir accepter par la Colombie britannique, le taux moyen des droits a dû être élevé d'environ* 15 *pour cent, la session dernière.* Les droits de douane ont été élevés de 15 à 17½ pour cent, et les droits d'accise, sur les spiritueux et le tabac, d'un chiffre correspondant, ce qui donnera une augmentation de taxes de $3,000,000 pour l'année."

Dans un autre arrêté du Conseil, du 23 juillet 1874, nous lisons encore ce qui suit :

" Cependant, le gouvernement actuel avait tellement à cœur de faire disparaître tout sujet possible de se plaindre, *qu'il prît des mesures pour augmenter considérablement les droits de manière à se mettre en position de conclure des arrangements pour faire commencer, aussitôt que possible, les travaux aux premières parties du chemin et dans les endroits difficiles ;* en même temps on dépêcha à la Colombie britannique un agent spécial de confiance, dans le but avoué de conférer avec le gouvernement de cette province et de pouvoir s'entendre sur la ligne de conduite à suivre de manière à donner satisfaction à la Colombie bri-

tannique, tout en répondant aux exigences de la position où se trouvait placé le pays."

A présent examinons ce qu'étaient les offres de 1874.

Offres Mackenzie, 26 *mai* 1874. 37 *Vict. chap.* 14.

		Terres.	Argent.
1. Subside de $10,000 par mille pour 2837 milles, savoir :			
Du lac Nipissing à Burrard Inlet.....	2627		
Embranchement de Pembina	85		
Embranchement de la Baie Georgienne...	85		
Plus, en deçà du Lac Nipissing.....	40		
Total.	2837		28,370,000
2. Terres: 20,000 acres par mille pour 2837		56,740,000	
3. Intérêts à 4 p. c. pendant 25 ans sur une somme à être fixée par contrats (estimée par contrat Foster à $7,500 par mille) capital de			21,277,500
Total		56,740,000	49,647,500
Valeur des terres à $2 de l'acre.....			113,480,000
Coût total.....			$163,127,500

L'on pourrait ajouter encore une certaine somme pour les frais de vente des deux-tiers des terres octroyées, vente que le gouvernement se chargeait de faire. Le statut 37 vict. chap. 14. s. 4 porte ceci :

" Les deux tiers de la quantité de terres ainsi affectées seront vendus par le gouvernement..... ; il sera rendu compte du produit de ces ventes, et ce produit sera payé aux entrepreneurs semestriellement *sans*

aucun frais d'administration ou de gestion, et le tiers restant sera transporté aux entrepreneurs."

La section 7 représente encore un assez fort montant que le gouvernement prenait à sa charge :

" Les frais d'exploration et de tracé de la ligne pour les différentes sections et sous sections du dit chemin de fer *formeront ou non* partie de la subvention ou considération accordée aux entrepreneurs, suivant qu'il pourra en être décidé....."

Mais nous ne parlons pas de ces charges afin de donner tout l'avantage possible aux libéraux. Comparons maintenant le contrat Allan à ces offres de M. MacKenzie.

Charte de Sir Hugh Allan 14 *juin* 1872. 37 *Vict. Chapitre* 71.

	Terres.	Argent.
1. Ligne principale.....	50,000,000	30,000,000
2. Embranchement de Pembina, 85 milles à 20,000 acres par mille....	1,700,000	
3. Embranchement de Népigon, 120 milles à 25,000 acres par mille....	3,000,000	
Total.....	54,700,000	30,000,000
Valeur des terres en argent à $2 l'acre		109,400,000
Coût total		$139,400,000

Et cependant, malgré cette augmentation de $23,727,500, les offres de 1874 ne servirent à rien. Voici l'aveu que laissait échapper M. Mackenzie en 1879 :

" En dépit de nos efforts, nous avons échoué d'une manière complète ; nous n'avons pas reçu une seule offre [une offre inacceptable a été faite] pour la construction du chemin de fer à ces conditions, savoir : La concession de 20,000 acres de terre et $10,000 en argent par mille, avec une garantie de quatre pour cent sur telle balance qui aurait pu être considérée

comme nécessaire [Vr. disc. de Sir Chs.Tupper, Hansard 14 décembre 1880].

Mais il y avait longtemps que M. MacKenzie était convaincu que les offres ne devaient lui servir en aucune façon. Il commençait dès 1874, son chemin amphibie, par terre et par eau, sur lequel il dépensa $11,000,000, durant son administration [V. Etat 30 Sess. 1879].

Ces $11,000,000 furent jetés en pâture à tous les jobbers qui étaient entrés au pouvoir à la suite des libéraux, comme, par exemple, le fameux A.B. Foster à qui le gouvernement paya :

Pour explorations sur l'embranchement de la Baie Georgienne.....	41,000
Pour lisses qui n'ont jamais été livrées suivant le contrat, sur le Canada Central.....	68,000
	$109,000

Total payé $109,000 pour travaux sur des tracés impraticables,—M.Shanly, dès le 26 octobre 1875, les avait déclaré tels,—et abandonnés plus tard. Nous n'avons pas besoin de parler des Jobs Neebing et Kaministiquia et de l'écluse du Fort Francis.

La position en 1878 était donc celle-ci :

1. M. Mackenzie n'avait pu obtenir d'offres d'aucune compagnie privée.

2. Il avait adopté un tracé ridicule, qui, il le disait lui-même, serait fermé pendant six mois de l'année Durant l'hiver, les Américains devaient bénéficier de notre commerce.

3. Pendant cinq ans, on n'avait presque rien fait pour construire cette grande ligne qui, suivant les "Carnarvon terms" devait être terminée en 1890.

En 1879, après s'être occupé de la politique nationale, après avoir rempli les promesses dont la réalisation intéressait si vivement le bien-être du pays, le gouvernement conservateur étudia la question du Pacifique.

Dans la session de 1880, le 15 avril, Sir Chs. Tupper présenta une suite de résolutions dont la principale était celle-ci :

" 7. Qu'il est de plus expédient de décréter :

" Que 100,000,000 millions d'âcres de terre et les richesses minières y contenues soient affectés à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique."

M. Mackenzie avait dit un jour à Whitby que le gouvernement conservateur, en 1872, n'eût pas fait plus mal d'offrir $10, que $30,00,000, et 50 millions d'acres de terre. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que M. Blake, ci-devant lieutenant de M. Mackenzie ait trouvé la proposition de Sir Charles Tupper insuffisante.

Voici ses paroles (p. 1476 Hansard 1880).

" Bien qu'à l'avenir nous pensions retirer—et j'espère que nous le retirerons—un revenu considérable de nos terres du Nord-Ouest, nous ne pouvons en hommes prudents, espérer en retirer bientôt un montant aussi considérable, ou rien qui approche, ou même qui approche de la moitié, de ce que l'hon. Ministre a indiqué. Nous ne pouvons pas espérer que les charges [*pour la construction du Pacifique*] immédiatement imposées par le programme des honorables ministres au trésor public, soient bientôt compensées par les ventes des terres. Nous ne devons donc compter que sur nos propres revenus pour supporter le présent fardeau, et lorsque nos terres nous donneront de forts revenus, ces derniers serviront à payer les

arrérages d'intérêt qui se seront accumulés pendant plusieurs années, mais ne contribueront pas pour un fort montant à payer les frais de construction.

M. Blake ajoutait.

" En somme, pas un homme d'affaires méritant ce titre, ne voudrait prendre pareille responsabilité (celle de la construction du Pacifique) avec la seule chance d'y faire face avec pareilles ressources."

C'est ici, maintenant, que nous allons constater une étonnante volte face.

Sir John A. MacDonald après la session de 1880 partit pour l'Angleterre, afin de s'aboucher avec des capitalistes au sujet de la construction du Pacifique. Son voyage fut fructueux.

A son retour, le gouvernement conclut avec une puissante compagnie, le 21 octobre 1880, un contrat par lequel cette dernière s'engageait à construire le Pacifique, aux conditions suivantes, sanctionnées par le statut 44 Vict. chap. 1 :

	Terres.	Argent.
1. Concession de terres, et argent, pour le tout.....	25,000,000	25,000,000
2. Travaux faits et à faire (Vr. Etat 23, sess. 1880 81).....		28,000,000
3. Exemption de droits sur matériaux du chemin, estimée par les libéraux à.....		3,000,000
4. Exemption de taxes sur les propriétés de la compagnie, estimée do. à		12,000,000
Total en argent et en terres..	25,000,000	68,000,000
Valeur des terres en argent à $2 l'acre		50,000,000
Coût total.....		$118,000,000

Eh bien! M. Blake qui, sous M. Mackenzie, avait trouvé insuffisantes les offres faites à Sir Hugh Allan, en 1872;—M. Blake qui, sous M. Mackenzie, avait offert, en 1874, $163,127,500 à quiconque voudrait se charger de construire le Pacifique;—M. Blake, qui, en 1880, trouvaient impuissants les moyens que demandait le gouvernement, cent millions d'acres de de terre, pour mener l'entreprise à bonne fin;—M. Blake dénonça les propositions de 1881, comme inacceptables, à cause des conditions trop avantageuses faites au syndicat. Et cependant, elles sont d'au moins $21,000,000 plus profitables au pays que tous les contrats précédents.

Mais ce n'est pas dans ces contradictions qu'est le point infiniment regrettable de la conduite des libéraux. Voici où ils se sont montrés bas et anti-patriotiques.

Les chefs libéraux, après avoir déclaré en maintes et maintes circonstances, après avoir affiché au commencement de leurs résolutions de 1874, que la Confédération était liée en honneur, envers la Colombie Anglaise, à construire le Pacifique; après s'être engagés, par les "*Carnarvorn terms*", à construire le chemin du Pacifique, *en entier*, avant 1890; après avoir avoué leur impuissance et l'échec complet de leur politique au sujet du Pacifique, les chefs libéraux, disons-nous, tentèrent un dernier effort pour faire manquer, *encore une fois*, la réalisation du Pacifique,

En 48 heures, les libéraux eurent organisé un Syndicat No. 2, qui s'engageait à construire le Pacifique en rabattant ce qui suit des conditions du Syndicat No. 1:

En argent.....	3,000,000
Trois millions d'acres, toujours à $2.....	6,000,000

*De plus pas d'exemption de droit d'entrée sur les matériaux devant servir à la construction.....	3,000,000
Pas d'exemptions de taxes sur propriétés.	12,000,000
Total.....	$24,000,000

Cette tentative était lâche parce que le gouvernement ne pouvait revenir sur ses pas sans manquer à la parole donnée, au contrat signé avec le premier syndicat.

Cette tentative ensuite n'était rien autre chose qu'une machination politique.

Tous les membres de ce syndicat étaient des adversaires du gouvernement. On comptait parmi eux, sept candidats défaits. Comment ce syndicat s'était-il formé à 48 heures d'avis, lorsque M. Mackenzie, pendant cinq ans, avec des offres infiniment plus avantageuses que celles que comporte le contrat du Pacifique, n'avait pu obtenir *aucune soumission acceptable ?* Les membres du syndicat No, 2 avaient communiqué la teneur de leur soumission et de leur projet de contrat, au *Globe* et au *Free Press, avant même que ces documents fussent remis au gouvernement.*

Un autre fait qui prouve le caractère politique de cette pièce montée, c'est que le contrat No.2 contenait les clauses suivantes :

" Au cas où le gouvernement désirerait abandonner la construction de la dite section de l'Est, la compagnie offre par les présentes de construire, dans un délai de trois ans, d'équiper, de posséder et d'exploiter, comme partie du chemin de fer du Pacifique Canadien, un embranchement de la baie du sud-est du lac Nipissing, au Sault Ste Marie.

* Les deux derniers items sont donnés tels qu'estimés par les libéraux. Estimation exagérée.

" Au cas où le gouvernement désirerait abandonner la construction de la section ouest du dit chemin de fer, s'étendant de Kamloops à Port Moody, il sera libre de le faire, moyennant une somme de $3,500,000.

" Au cas où le gouvernement désirerait retarder ou abandonner la construction par la compagnie ci-dessous, de la partie ouest de la section centrale du dit chemin de fer, étant les 450 milles situés à l'ouest de cette section tel que mentionné dans la 9me clause de cette proposition, la compagnie offre de réduire la subvention en espèce et en terres du montant affectés aux dits 450 milles."

N'avons-nous pas raison de dire qu'on voulait faire manquer l'entreprise encore une fois ?

Le vrai sens de ces articles c'est ceci : " Nous, les membres du syndicat No. 2, nous faisons une proposition qui pourrait être acceptée, *par accident.* Or l'entreprise du Pacifique est bien considérable, elle demande des capitaux énormes. Si le gouvernement tombe, qu'au moins nos amis n'aient pas les mains liées pour nous forcer à construire le Pacifique en entier, ce que nous ne pourrions pas faire. Laissons au gouvernement la faculté de renoncer à telle ou telle section. Nous nous entendrons bien pour n'avoir plus à notre charge que la section des Prairies et l'embranchement du Sault Ste Marie."

La preuve que c'était bien là l'intention du syndicat No. 2, nous la trouvons dans une motion de M, Laurier, en date du 26 janvier 1881. M. Laurier demande à la chambre de déclarer que la construction du Pacifique au Nord du Lac Supérieur est *prématurée*, et qu'il vaudrait bien mieux construire un embranchement de Callander Station au Sault Ste Marie, cet embranchement devant relier le Canada Central

au réseau des chemins de fer des Etats-Unis (*et mettre notre commerce de l'Ouest à la merci des américains*). En sorte que le Pacifique n'eut été rien de plus pour eux qu'une ligne problématique de Winnipeg au pied des Montagnes Rocheuses, C'était une tache trop facile, dont l'accomplissement projeté donnait une idée de l'exiguité des forces et des moyens du syndicat No. 2.

La conduite des libéraux se résume donc comme suit :

Dans l'opposition, ils ont empêché la conclusion d'un contrat qui assurait la prompte construction du Pacifique. Au pouvoir ils ont démontré leur incapacité et leur impuissance radicale à faire avancer d'un cran cette grande entreprise. Et dans l'opposition encore, ils ont imprudemment recommencé leur œuvre anti-patriotique.

Mais la députation ne s'est pas laissé tromper. Les imposteurs ont été mis à leur place, et elle a pris en considération les propositions de gens sérieux.

Nous trouvons à la page IX du rapport des chemins de fer et canaux de 1881, le résumé des travaux à faire sur le Pacifique.

" D'après les termes de ce contrat le gouvernement se charge de construire la ligne entre Prince Arthur's Landing, sur le Lac Supérieur, et la rivière Rouge, et entre Savona's Ferry, au pied du Lac Kamloops, et Port-Moody, dans la Colombie Britannique ; et la compagnie, de son côté se charge de construire la ligne dans un temps spécifié, entre la station de Callander, terminus oriental à l'extrémité est du lac Nipissingue, et un point de raccordement avec la ligne de

Prince Arthur's Landing à la Rivière-Rouge,—et entre la Rivière-Rouge et Savona's Ferry. La ligne une fois terminée deviendra la propriété de la compagnie et sera entretenue et exploitée par elle.

" La longueur des différentes sections est approximativement comme suit :

	Milles
" De la station de Callander, près du lac Nipissingue. à Prince Arthur's Landing.....	650
" De Prince Arthur's Land. à la Riv.-Rouge..	412
" De la Rivière-Rouge à Savona's Ferry, lac Kamloops.....	1,350
" De Savona's Ferry à Port Moody, sur la côte du Pacifique.....	217
" Longueur totale de la ligne mère.....	2,629

L'embranchement de Pembina entre Emerson et Selkirk, long de 86 milles, et la ligne de Selkirk à Telford, 73 milles, ont été transférés au Syndicat par arrêté du Conseil en date du 9 avril 1881.

Les travaux ont été poussés avec vigueur et par le gouvernement et par le Syndicat.

Nous lisons encore au rapport des chemins de fers et canaux [p. X] :

" La section comprise entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge (412 milles) est garnie de lisses sur une distance de 232 milles à partir de l'extrémité orientale, et de 113 milles à partir de l'extrémité occidentale et que sur la partie qui reste (67 milles) les travaux marchent avec rapidité.

" Dans la Colombie Britannique, entre Emory's Bar et Savona's Ferry [127 milles] les entrepreneurs poussent les travaux d'une manière satisfaisante."

Le contrat pour la section d'Emory's Bar à Port

Moody [90 milles] a été passé avec A. Onderdonk le 7 février dernier [1882].

Le syndicat de son coté n'a pas perdu de temps. A l'Ouest de Winnipeg le chemin est construit jusqu'à la rivière des Mâchoires d'Orignal, distance de 404. Au 1er juillet 1881 la ligne n'était terminée complètement que sur 183 milles et le terrassement sur 213 [Vr. même rapport p. XI]. Dans le cours de l'été le syndicat a donc construit, dans la section des Prairies, 221 milles de chemin.

Le syndicat n'a aussi rien négligé pour avancer les intérêts de la colonisation du Nord-Ouest.

" A partir de Winnipeg en allant vers le Sud-Ouest et passant dans le voisinage de la montagne de la Tortue, il a été tracé un embranchement d'environ 220 milles. Sur cet embranchement, les travaux de construction sont bien avancés sur une longueur de 89 milles."

" A partir de Brandon, un autre embranchement qui se dirige vers le sud-ouest a été tracé sur une distance d'environ 195 milles [p. XI]."

Sur la section de l'Est, de Callander à Prince Arthur's Landing, les 50 premiers milles de la ligne vers l'Ouest ont été tracés et les travaux de construction sont commencés.

Des explorations vers les Montagnes Rocheuses ont été faites dans le cours de l'été.

Le résultat de l'octroi du contrat du Pacifique à une compagnie sérieuse, c'est la *création* du Nord-Ouest.

Nous n'avons pas besoin de dire un seul mot sur le Nord-Ouest dont on raconte des choses à faire pâlir les récits des mille et une nuits.

Le développement de l'Ouest des Etats-Unis n'offre, dans son histoire, rien de comparable au développement de Manitoba, pendant l'année 1881.

On n'aura jamais l'audace de nier que ce soit là le fruit de la politique de Sir John A. MacDonald.

Les ventes de terres fédérales, du temps des libéraux, nous ont donné les recettes suivantes (XXV, comptes Publ. 1881).

En	1873-4	$29,980
	1874-5	27,641
	1875-6	8,445
	1876-7	3,799
	1877-8	19,424

L'on voit que les capitalistes n'avaient pas une grande confiance dans le succès du chemin de fer amphibie de M. Mackenzie, au point de vue des terres du Nord-Ouest.

Voici maintenant les recettes sous les conservateurs :

En	1878-9	$23,828
	1879-80	120,479
	1880-1	131,124

Une augmentation de $100,000 ! !

Nous n'avons pas de chiffres récents pour l'année courante ; mais nous trouvons au rapport du ministre de l'Intérieur [p. 1, I, éd. angl), que les terres du Nord Ouest, du 1er novembre 1880 au 31 octobre 1881, ont rapporté un total de $352,000, ce qui constitue une augmentation de $164,066 d'argent payé sur l'année précédente. Les terres vendues donnent 278,505 acres d'augmentation.

Nons terminons ce chapitre par un tableau comparé des divers projets de contruction du Pacifique.

Etat Comparatif des divers Projets.

	Allan.	Mackenzie.	Tupper.
Valeur des terres estimées à $2.....	109,400,000	113,480,000	50,000,000
Subventions monétair.	30,000,000	49,647,500	53,000,000
Exemption de droits et de taxes.	.....	.....	15,000,000
Coût total.....	139,400,000	163,127,500	118,000,000
Plan Allan.....	139,400,000		
Plan actuel	118,000,000		
Gain.....	$21,400,000		
Plan Mackenzie.....	.....	163,127,500	
Plan actuel	.....	118,000,000	
Gain.....	.....	$45,127,500	

Les subsides aux Chemins de Fer de la Province de Quebec.

En 1874, M. Mackenzie accordait au chemin de fer du Canada Central un subside de $1,440,000.

La même année, le 17 septembre, une députation du comté de Pontiac, allait demander à M. Mackenzie un subside en faveur du chemin de fer du Nord, comme devant être le débouché naturel du Pacifique vers la mer. M. Mackenzie qui avait bien trouvé le moyen d'aider le Canada central, ne voulut rien faire en faveur du chemin de fer du Nord. Il aurait dû pourtant laisser sa partialité de côté et tenir compte un peu des espérances que le gouvernement précédent avait donné aux promoteurs de notre grande ligne provinciale.

Mais, il était dit que la Province de Québec n'obtiendrait jamais justice, sous ce régime néfaste,

Le gouvernement de Sir John A. Macdonald, a adopté une politique bien différente Il n'était pas juste que des provinces fussent aidées sans que les autres eussent leur part de secours.

Voici ce qu'à voté le parlement, pendant la session qui vient de se terminer et l'an dernier, en faveur d'entreprises qui doivent être d'un grand avantage à notre province :

1. En faveur du chemin de fer du Lac St Jean, une somme de $3,200 par mille, ne devant pas excéder en tout $384,000. Ce chemin du lac St Jean nous ouvre une vallée excessivement fertile, qui, sans moy-

ens de communications jusqu'à présent n'a pas laissé néanmoins d'attirer l'attention publique depuis de longues années. C'est peut-être la plus belle partie de notre province.

2. En faveur du chemin de fer connu sous le nom Woodstock, de la Rivière du Loup à Edmonstone, dans le Nouveau-Bruns vick, une subvention de $3,200 par mille, ne devant pas excéder en tout la somme de $240,000.

3. La construction de l'embranchement de St Charles, station de l'Intercolonial, à St Joseph de Lévis. Cet embranchement est destiné à relier le chemin de fer du Nord à l'Intercolonial, au moyen d'un système de bateaux passeurs entre Québec et Lévis.

Cet embranchement est destiné à assurer à Québec le commerce de l'Ouest. Le Grand Tronc, propriétaire de la ligne entre Lévis et la jonction de la Chaudière, terminus ouest de l'Intercolonial, pouvait mettre toutes sortes d'entraves à la mise en communication de l'Intercolonial et du chemin de fer du Nord, et pratiquemant même rendre cette communication impossible et assurer à sa ligne le commerce d'hiver avec Portland et Boston.

Le coût de cet embranchement et la moitié des frais de la traverse que le gouvernement prend aussi à sa charge, sont estimés à $536,000 [Voir budget supplém. 1883].

4. Une aide au montant de $50,000 en faveur d'une ligne de steamers de Montréal au Brésil. Une pareille somme est accordée à une ligne entre la France et le Canada. La ligne du Brésil est en pleine opération; la même compagnie qui l'exploite est à faire des arrangements pour établir la ligne entre le Canada et la France.

A part ces subsides d'intérêt général, le gouvernement conservateur a affecté des sommes considérables pour l'amélioration de notre systême de canaux, de nos rivières, etc., etc.

Ce sont là encore les bienfaits de la politique nationale. Peut-on supposer pour un instant que les libéraux avec leurs déficits eussent si largement contribué au développement de notre province ? Où donc auraient-ils pris les fonds, s'ils l'eussent fait ? Dans des emprunts non justifiés, et le pays se serait enfoncé davantage dans l'abime où le *grand incapable* qui s'appelle Sir R. Cartwright, et ses acolytes de la province de Québec, MM. Laurier et Casgrain, nous avaient jetés.

Nous devons encore ajouter que le gouvernement a aussi fait voter une somme annuelle de $150,000 en faveur des pauvres pêcheurs du Golfe. A la suite de l'arbitrage sur les pêcheries, le gouvernement du Canada a été indemnisé au montant de $5,500,000, pour le droit que le traité de Washington, 1872, avait accordé aux américains de pécher sur nos côtes. Les $150,000 sont accordés comme un encouragement à la construction de bateaux plus en rapport avec les besoins de la pêche.

TABAC CANADIEN.

Le tabac canadien a été le sujet de longues discussions. Le parti libéral n'a jamais paru bien soucieux d'encourager la culture du tabac. M. Laurier avait dit un jour : " Il est impossible d'encourager la culture du tabac canadien sans nuire à l'importation des tabacs étrangers. Je crois que le climat du Canada n'est pas propre à la culture du tabac ; si on abolit la taxe sur le tabac canadien, *sa consommation augmentera au point de faire diminuer l'importation des tabacs étrangers.* [Discours sur motion Bolduc session 1878, rapport du *National*].

Les libéraux, à sa suite, avaient voté pour l'augmentation de la taxe sur le tabac canadien, ou si l'on veut, ils avaient *voté pour ne pas faire diminuer l'importation des tabacs étrangers, et pour empêcher l'augmentation de la consommation du tabac canadien.*

Les conservateurs leur firent un reproche grave de cette conduite, et s'engagèrent en 1878, à encourager la culture du tabac canadien et sa fabrication, par un remaniement des droits d'accise.

En 1880, on fit les premiers pas dans cette voie ; les changements d'alors étaient tout ce que l'état de nos finances pouvaient permettre.

Mais cette année, le gouvernement, par l'honorable M. Mousseau, député de Bagot, vient de s'acquitter de ses engagements, audelà même de ce qu'on espérait.

Nous donnons un tableau qui met en regard les changements dans les droits d'accise depuis 1870.

Tabac, Accise.

	1870 31v.c.8	1874 37v.c.6	1879 42vc15	1880 43vc19	1882
Tabac étranger fabriqué ici.....	15 cts.	20 cts.	.....	20 cts.	20 cts.
Cigares de tabac étranger, fabriqués ici..	30 cts.	40 cts.	.....	40 cts.	40 cts.
Tabac canadien manufacturé.....	15 cts.	20 cts.	.....	14 cts.	8 cts.
Cigares faits de tabac canadien.....	30 cts.	40 cts.	.....	30 cts.	20 cts.
Tabac non manufacturé–torquette....	7 cts.	10 cts.	4 cts.	4 cts.	4 cts.

Voici l'effet des principales dispositions de la loi actuelle :

1. La fabrication du tabac canadien est protégée de 12cts par livre.

2. La fabrication des cigares de tabac canadien est protégée de 20cts par livre.

3. La culture est parfaitement libre ; il n'est plus besoin d'aucune licence.

4. La vente du tabac canadien en feuilles est parfaitement libre ; pas de licence nécessaire, et la vente peut se faire à qui l'on veut.

5. Chaque cultivateur et chaque consommateur peut mettre en torquette, pour sa consommation, une quantité de 30 livres de tabac canadien par chaque mâle adulte de sa famille, sans payer le droit de 4 cents sur le tabac en torquettes.

Le droit de quatre cents sur les torquettes a été conservé pour forcer la vente en feuilles, et empêcher les fraudes qui se commettent quelquefois. Le tabac vendu en feuilles est plus facile à juger, en sorte que les bons produits seuls obtiendront les hauts prix du marché.

Ces changements auront pour effet d'augmenter la *consommation du tabac canadien au point de faire diminuer l'importation des tabacs étrangers.* C'est l'opinion de M. Laurier en 1878 ; seulement il craignait ce changement et tous nos cultivateurs le demandaient.

—C'est encore aux conservateurs que le pays devra l'encouragement donné à la culture du tabac canadien.

LA QUESTION LETELLIER.

Cette question qui a si profondément ému l'opinion publique de la puissance du Canada, n'entre pour rien dans la lutte actuelle, nous le savons ; aussi n'en disons-nous un mot que comme mémoire.

Certains adversaires ont prétendu que la démission du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, est un acte qui nous menace de l'intervention future du pouvoir fédéral dans nos affaires locales.

Cette prétention est absurde et entièrement contraire aux faits.

Qu'étaient MM. de Boucherville, Angers, Chapleau et leurs collègues ? Les mandataires responsables des électeurs. M. Letellier, gouverneur de notre province, *simple officier du gouvernement fédéral*, a signifié à ses ministres qu'il n'avait plus confiance en eux. C'était un renvoi d'office, ni plus ni moins. Ainsi, M. de Boucherville et son cabinet, appuyés des deux tiers de la chambre, s'entendaient dire par M. Letellier : "Vous, *mes ministres*, vous avez telle politique que vous voulez suivre ; cette politique est mauvaise ; c'est mon opinion qui doit prévaloir, je vous mets à la porte."

C'était là un acte autoritaire excessivement dangereux. Le laisser impuni, c'était consacrer un précédent en contradiction des privilèges du gouvernement responsable ; c'était admettre qu'un lieutenant-gouverneur peut à son gré défaire les ministères.

Que fit le gouvernement fédéral ? Le Parlement vota à une majorité de 75 voix la motion de M. Mous-

seau allant à déclarer que l'acte du Lieutenant-Gouverneur tendait à renverser la position que les aviseurs de la couronne occupent, depuis que le gouvernement responsable nous a été accordé. Et le cabinet avisa son Excellence le Gouverneur-Général de démettre son officier. Après avoir référé en Angleterre de l'avis de ses ministres, le gouverneur-général démit M. Letellier.

A l'avenir, tout Lieutenant-Gouverneur qui serait tenté de substituer ses volontés au sentiment de nos représentants constitutionnels, aura devant lui l'exemple de ce qui est arrivé à M. Letellier.

Ce n'est là qu'un côté de la question ; nous ne voulons pas revenir sur ce qui a été dénoncé dans le temps comme les manœuvres d'un partisan qui n'a pas su laisser sa livrée en montant aux honneurs où l'impartialité la plus stricte est requise. Mais ce coté suffit pour montrer que le pouvoir fédéral n'a rien fait qui soit de nature à nous inspirer des craintes pour notre autonomie.

FANATISME.

Les libéraux ont toujours eu le don, à chaque occasion favorable, de crier bien haut que les conservateurs cherchent à soulever des préjugés nationaux et religieux.

Il y a quelques jours à peine, la *Patrie* revenait dans cette triste voie que lui ont tracée ses devanciers, et qu'elle parait désireuse de suivre quand cela peut lui rapporter quelque chose.

Ce journal, répudié d'ailleurs par un grand nombre de ceux qui appartiennent au camp libéral, ramenait encore sur le tapis les épithètes d'orangistes à l'adresse de Sir John et de M. Bowell. Et il se prétend justifié d'en agir ainsi par le discours de M. Tassé. C'est M. Tassé qui commence l'attaque, d'après l'organe rouge.

Mais quel est le sujet du discours de M. Tassé? N'est-ce pas la "French Domination," cette fanatique et bête invention du *Globe*. Ce n'est pas les conservateurs qui ont fait cette machine d'élection!

Et parce qu'un député qui sent courir dans ses veines du sang canadien-français, s'indigne de ces mensonges aussi odieux qu'outrageants pour l'esprit de tolérance dont ses compatriotes ont toujours fait preuve, l'organe rouge joue au persécuté et s'attaque au prétendu fanatisme de Sir John Macdonald.

Mais comment expliquer le double jeu des libéraux? Le *Globe* et la *Patrie* ne s'entendent pas. Le premier prétend que Sir John nous donne trop, à nous français canadiens, c'est donc qu'il n'est pas fanatique du

tout ; la dernière trouve que Sir John ne nous donne pas asssez ; c'est donc qu'il est fanatique. Le spectacle est assez curieux.

Parler de fanatisme, le sujet est toujours dangereux. Mais il l'est moins pour les canadiens français de Québec que pour tous autres.

On est encore à chercher un seul acte de fanatisme qui puisse nous être reproché. Nous ne nous faisons pas scrupule d'élire des anglais ; nous ne craignons pas de donner aux anglais de notre province part égale, nous serions tentés de dire, dans tous les emplois et dans tous les honneurs. Voilà ce qui nous met à l'aise.

Quel reproche fait-on à Sir John A. Macdonald ?

Celui d'avoir été, parait-il, orangiste ! et quand cela serait, peut-on citer une seule circonstance où Sir John A. Macdonald, se soit montré fanatique, au point de vue national ou religieux ?

Loin de là, le *Globe* dès 1862 pensait tout le contraire.

Au sujet de la nomination d'un inspecteur de pénitenciers, M.Terry O'neil, catholique irlandais, voici ce qu'écrivait Geo. Brown, le 30 janvier, 1862.

" Il est un fait significatif à ce sujet. Le préfet du pénitencier est un catholique ; le préfet de Penetanguichine est un catholique, le préfet de l'Isle aux Noix, et trois inspecteurs sur quatre sont catholiques, Terry O'neil compris. Monsieur Cartier et *Brother* Macdonald peuvent différer d'opinion en théorie,

mais il est évident qu'en pratique, ils s'entendent sur la religion qui est la plus propre à ramener les criminels."

Il n'est pas besoin de faire remarquer quelle vilaine ironie il y a dans ces paroles.

Et l'année suivante, 1863, Sir John Macdonald eut l'occasion de prouver jusqu'à quel point il n'était pas fanatique.

M. Scott, député d'Outaouais, présentait un bill à l'effet d'amender en faveur des catholiques l'acte des écoles séparées du Haut-Canada. Le ministère libéral MacDonald-Sicotte se prononça en faveur de la mesure parce qu'il en avait fait un article de son programme. Mais que vit-on ? Le ministère eut la majorité uniquement à cause de l'appui que lui donna l'opposition conservatrice, MM. John A. Macdonald et Geo. Cartier en tête.

Les clear-grits du Haut-Canada, au nombre desquels on comptait *M. Mackenzie*, l'ex-premier-ministre libéral et *M. O. Mowat* le premier-ministre actuel d'Ontario, en fanatiques qu'ils ont toujours été, votèrent contre cette mesure qui devait régler en faveur des catholiques d'Ontario une question vitale.

M. MacDonald et M. Sicotte eussent été défaits s'ils n'eussent pas été soutenus par des hommes à idées larges comme Sir John Macdonald,—les chefs conservateurs sont toujours prêts à rendre justice à qui de droit sans s'arrêter à des considérations poliques,—MM. Macdonald et Sicotte eussent été défaits par suite du fanatisme de MM. A. Mackenzie, O. Mowat, M. C. Cameron et autres qui se séparaient de leurs amis libéraux pour obéir à leur haine contre tout ce qui porte le nom ou le caractère de catholique.

M. Mackenzie lui-même, à la deuxième lecture du bill de M. Scott, seconda la motion du renvoi à six

mois faite par un M. Burwell (Vr. Journals of the Assembly, 1863, p. 95).

Il appuya tous les amendements contre cette loi.

Amendement D. A. Macdonald (Ibidem 1863 p. 121).

Amendement J. H. Cameron [Ibidem p. 127].

2e Amendement J. H. Cameron (Ibidem p. 128-9).

Il vota enfin contre la motion pour la 3e lecture et l'adoption finale du bill, (Ibidem p. 129 et 130).

Sir John A. Macdonald, *parce qu'il n'a jamais été fanatique*, soutint donc le gouvernement dont il était un adversaire politique, et M. Mackenzie, parce qu'il est fanatique de caractère et de cœur, mit ce jour là ses amis politiques en danger.

Ce n'était pas la première fois, d'ailleurs que M. Mackenzie cédait à son fanatisme d'instinct.

En 1857, M. R. Macdonald demandait au parlement un acte d'incorporation pour les religieuses du couvent de Lorette, de Toronto. Le 26 mars, M. Jos. Gould, faisait un discours tellement injurieux à l'adresse de ces religieuses que le *Globe* disait seulement, dans son rapport du lendemain, que M. Gould parla *brièvement* contre le bill d'incorporation. Le 7 mai 1857, le bill fut ramené devant la chambre pour concours sur le rapport du comité.

Or, voici les paroles que le *Globe*, qu'on ne trouvera pas suspect, prête à *M. Mackenzie, député de Lambton*, dans son numéro du 8 mai [p. 2, colonnes 1 et 2] " M. Mackenzie, espère que l'hon. député [M. R. Macdonald] donnera quelques raisons pour engager la députation à appuyer l'incorporation d'un autre couvent de sœurs (*another nunnery*). Quand à lui, il est d'avis que le Haut Canada peut se passer des couvents....."

" Il incorporerait autant de couvents que l'on en voudrait, dans le Bas-Canada, mais non pas dans le Haut-Canada. " *Notre atmosphère ne leur va pas,*" ajoute-il.

M. Loranger demande " s'il y a du mal à donner l'instruction à de pauvres enfants."

M. Mackenzie répond : " Non ! pas du tout, c'est une chose (l'instruction) dont on a beaucoup besoin, *dans le Bas Canada surtout*".

Ces paroles fanatiques cadrent bien avec cette exclamation que feu George Brown laissait échapper le même jour, 7 mai 1857, en votant contre l'incorporation du couvent de Lorette.

" C'est bien assez que les couvents existent dans le Bas-Canada dans cette triste proportion (*sad extent*)".

Dans ce temps là les libéraux du Haut-Canada ne se génaient pas de dire leur pensée et d'agir suivant leurs inspirations. N'avaient-il pas pour les appuyer, les chefs libéraux du Bas-Canada ?

En 1856, par exemple, M. Brown proposait le rappel des actes qui autorisaient l'établissement des écoles séparées dans le Haut-Canada. C'était le corollaire des efforts incessants des clear-grits pour forcer les catholiques à envoyer leurs enfants à des écoles mixtes. Dorion (A. A.) et Papin les soutenaient.

A cette époque où le libéralisme venait donner le coup d'épaule à l'école fanatique du *Globe*, les hommes se sont montrés sous leur vrai jour, à tel point que M. Laurier et les quelques jeunes gens qui voulaient créer le nouveau parti soi-disant national de 1872, tentèrent de répudier leurs anciens chefs.

Mais l'histoire ne se falsifie pas comme cela. Les

conservateurs n'oublient pas si tôt les agissements de leurs adversaires. Et lorsqu'on vient chercher à soulever du fanatisme, quand il n'est aucune raison de le faire, ils ont droit de demander qu'on donne à César ce qui est à César.

C'est à l'œuvre qu'on reconnait l'ouvrier ; et quand on compare Sir John et M. Mackenzie, l'on ne peut s'empêcher de dire que si le dernier a été un fanatique dans certaines occasions, jamais les canadiens-catholiques de tout le pays n'ont eu un ami protestant plus sincère, plus impartial et plus juste que Sir John A. Macdonald.

Sans cela Sir John n'eut jamais été appelé le frère de Sir George Etienne Cartier.

PROGRAMME.

Les Libéraux ont-ils un programme ?

Parler de programme est toujours pertinent, en temps d'élection ; mais aujourd'hui plus que jamais, devons nous demander si les libéraux ont un programme.

Les élections sont annoncées et les journaux libéraux n'ont encore rien écrit qui puisse nous faire voir ce qu'on propose pour remplacer la politique de Sir John A. Macdonald. Si l'on demande aux électeurs de voter contre les candidats conservateurs, au moins devrait-on leur dire ce qu'on leur donnera en retour. Est-ce la protection, le libre-échange ?

Nous savons qu'il y aura des candidats assez effrontés pour se présenter comme libéraux et protectionnistes outrés ou tempérés. Mais ce serait folie que d'envoyer ces gens là en parlement. *On ne peut pas être libéral et protectionniste* d'une manière pratique pour les électeurs. Supposons pour un instant que les libéraux sortent vainqueurs des élections présentes. Est-il raisonnable de croire que M. Blake ou M. Mackenzie feront des concessions à quelques partisans de la province de Québec ?

Ne sait-on pas que M. Blake n'a jamais rien cédé de ses théories ? et n'est-ce pas M. Mackenzie qui, le 9 mars 1880 (p. 539, Hansard), disait ces paroles grosses de conséquences :

" C'est par principe que nous avons combattu la politique nationale."

Que pourraient donc faire les députés libéraux-protectionnistes contre les principes de leurs chefs. MM. Workman et Béchard, ont tenté d'obtenir de leurs amis alors au pouvoir, des remaniements du tarif dans le sens protecteur ; ils ont échoué contre le libre-échange de MM. Mackenzie, Blake et autres [Vr. motion Workman, le 7 mars 1876, et motion Béchard le 9 avril 1878). Ce qui est arrivé alors arriverait aujourd'hui. Inutile donc d'élire des libéraux protectionnistes.

On ne peut s'empêcher de remarquer combien les choses ont changé en moins de quatre années. En 1878, les conservateurs remportèrent les élections sur la promesse que la protection serait donnée au pays. Quels efforts incroyables ne firent pas les libéraux à ce moment là ? à les entendre on devait croire que le pays s'en allait sûrement à la ruine.

A l'heure actuelle, c'est à peine si quelques candidats, un peu moins timides que leurs amis, hasardent de se déclarer anti-protectionnistes.

Et presque tout en est là ! Le Pacifique, qui couta tant de vains efforts aux libéraux, se réalisait en 1880 81, grâce aux conservateurs. Ne vit-on pas ces gens faire les tentatives les plus inouies pour faire avorter cette grande entreprise ? N'allèrent-ils pas jusqu'à menacer de résigner en masse dans la chambre même afin de laisser aux conservateurs l'entière responsabilité de leur prétendu crime ? Et cependant aujourd'hui, on n'entend guère parler en mal du Pacifique ; on se rabat sur des détails, pour faire oublier le nœud de la question. M. Blake, reproche au gouvernement de n'avoir pas choisi un plan d'administration des terres du Nord-Ouest comme lui, M. Blake, l'aurait voulu ; M. Blake voudrait empêcher le monopole dans

dans le Nord-Ouest, en faisant adjuger certains terrains sur soumissions. On voudrait ci, on voudrait ça. Mais les libéraux oublient qu'ils n'ont jamais pu nous mettre en position d'administrer mal ou bien les terres du Nord-Ouest,et c'est là le point principal.

Ainsi les libéraux seront forcés pendant la présente lutte de mettre de l'eau dans leur vin, sur la question de la protection et sur celle du Pacifique.

Et ces deux questions étaient les plus importantes de notre programme de 1878. C'est la meilleure preuve de l'excellence de la politique du gouvernement. Il ne reste plus aux libéraux que l'indépendance commerciale, comme article unique de leur programme, avec un mince bagage de griefs contre le gouvernement.

Encore une contradiction flagrante des libéraux : quand le gouvernement nomma Sir A. T. Galt, agent du Canada en Angleterre, ne fit-on pas un reproche au gouvernement de cette nomination. Et que voulait Sir John ? Obtenir que le gouvernement impérial permit à notre représentant d'assister aux négociations de commerce à intervenir entre l'empire britannique et les puissances étrangères.—L'on ne peut pas et l'on ne doit pas désirer que l'Angleterre nous donne l'indépendance commerciale complète. Si nous étions dégagés de la métropole sur ce point, il nous faudrait avoir nos agents d'affaires à l'étranger. Et quelle considération aurait-on pour nous en Europe par exemple, où nous sommes inconnus pour ainsi dire ? Qui donc ferait respecter nos traités de commerce ? Et nos vaisseaux voyageant sous le drapeau canadien, ce ne seraient sans doute pas la crainte de nos armés et de notre puissance qui les protégeraient ?

Non ! Sir John a choisi le bon moyen d'arriver, non pas à nous assurer l'indépendance commerciale, mais à améliorer notre position commereiale. Nous ne pouvons pas nous plaindre de l'Angleterre depuis de longues années ; nous avons même lieu d'espérer tout de ses excellentes dispositions à notre égard. Pourquoi donc M. Blake,partisan de la fédération impériale, nous demande-t-il de voter l'indépendance commerciale. Il n'y a pas d'autre motif à assigner à cela que le besoin de racoler quelques partisans autour du drapeau libéral-national et libre-échangiste, drapeau mesquin qui laisse s'écouler à travers ses déchirures toutes les belles idées ; il n'est plus rien qui tienne dans cette vieille loque sans gloire.

Pendant la dernière session cependant les libéraux ont essayé un mouvement avec l'espoir d'influencer contre les conservateurs l'opinion publique d'Ontario.

Ainsi sur la question des limites d'Ontario les libéraux ont accusé le gouvernement de ne pas rendre justice à notre province-sœur. Et le gouvernement proposait tout simplement de laisser cette question si importante à la décision des tribunaux.

De quoi s'agit-il ? On voulait faire déclarer que la décision de la commission d'arbitrage de 1878,doit valoir pour assigner d'une manière définitive les limites d'Ontario.

Comme l'acte de la Confédération déclare que les provinces entrent dans la Confédération avec leurs limites du 1er juillet 1867, on doit conclure qu'à cette époque, les limites des provinces étaient certaines et définies.

Or de 1774 à 1878, Ontario, pour sa part a été délimitée sept ou huit fois. Délimitation de l'arbitrage

de 1878, en contradiction de l'acte de 1774 ; elle recule de 400 milles la ligne ouest d'Ontario. Délimitation de la commission de Lord Durham, 1838 ; c'est la dernière qui ait été faite avant la confédération. Avant cela, celles des années 1791, 1786 (la seule qui parle du Lac des Bois, ligne adoptée par la commisson de 1878) et enfin 1774.

Eh bien ! il fallait décider quelle limite vaut. La députation a voté à une majorite de 72 voix que les intérêts de la justice exigent que la question soit décidée par les tribunaux, parceque les provinces ont trop d'intérêts opposés.

Et l'on veut se faire une arme de cela contre le gouvernement. Mais on ne réussira pas. Plusieurs libéraux ont soutenu le gouvernement sur cette question : MM. Coupal, Malouin, Bourassa, Rinfret et Béchard. Ce dernier a déclaré qu'en conscience il ne pouvait voter autrement. Disons en passant que M. Laurier et M. Casgrain ont eu la conscience plus large que M. Béchard. Ils ont voté pour Ontario.

Eh bien ! voilà tout le bagage des libéraux pour la présente élection. Ils n'ont pas de plan tracé et ils osent à peine faire entendre des récriminations détournées contre la politique conservatrice.

Si le pays élisait une majorité libérale, qu'aurait-il en retour ? Personne ne le sait, puisqu'on ne promet rien. Il faut donc juger sur le passé des libéraux. Et que nous reste-t-il de leurs cinq années de pouvoir ? *absolument rien.*

Nous nous trompons : il reste de leur mal-administration un souvenir si vivace que leur sort est fixé d'avance. Les électeurs traiteront comme ils le méritent ces comédiens incapables.

ERRATA.

Page 52.—Avant-dernière ligne de la page, lisez "*de plus de* $12,000,000," au lieu de "*de plus de* $2,000,000."

Page 58.—Dans le tableau, aux articles "Beurre et Fromage", lisez "[*tarif de* 1866]", au lieu de "[*tarif de* 1868]."

La question de la rédistribution des sièges a été involontairement omise. Référer aux journaux, l'omission étant irréparable.

TABLE.

Pages.

Libéraux et conservateurs 4
Les Dépenses sous les conservateurs 11
I. Déductions sur le revenu 12
Dépenses ordinaires 13
Frais de dette et subventions 19
Fonds consolidé 22
II. Dette et travaux publics 23
Surplus et déficits 27
Protection 30
I. Effets généraux du tarif sur le commerce en général 33
Sur les finances du pays 38
Dégrèvement 39
Crédit de la puissance 40
II. Effets du tarif sur l'industrie 41
Manufactures 42
Salaire des ouvriers 49
Consommation du charbon 50
III. Effets du tarif sur les intérêts agricoles 51
Marché national 52
Commerce des produits étrangers 53
Droits prélevés 53
Exportation totale 54
Les taxes 55
Questions du comité agricole et réponses 56
Production du blé 56
Tarif comparé des produits de la ferme 58
Le Pacifique 59

Arrangements de 1872 59
" " tableau 63
" 1874 60
" " tableau 62
" 1880-81 66
" tableau ..... "
Syndicat No. 2 67
Travaux faits et à faire 70
Vente de terres fédérales 73
Grand Tableau comparé 74
Subsides aux chemins de fer de la province de Québec.. 75
Indemnité des pêcheries 77
Tabac canadien 78
L'affaire Letellier.. 81
Fanatisme 83
Le programme des libéraux. 89